Panissières

Bulletin Municipal n° 77 Janvier 2022

Ensemble...

TERRE DE TISSEURS

Petites villes de demain

Panissières

Le mot du Maire

Chères Panissiéroises, chers Panissiérois,

A l'heure où je rédige ces lignes, je n'ai aucune certitude sur la tenue des cérémonies de fin d'année et notamment celle des «vœux du maire» qui devrait se tenir le 7 janvier.

Les nouvelles du «front sanitaire» ne sont pas réjouissantes. Grâce au centre de vaccination de Feurs, beaucoup d'entre nous ont pu se faire vacciner à proximité. Je salue et remercie le CHF, la CPTS, la commune de Feurs et la communauté de communes de Forez-Est qui assurent cette organisation ainsi que les bénévoles de la Croix Rouge.

Dans ce contexte anxiogène, rempli d'incertitudes, l'impatience de pouvoir reprendre une vie plus normale cristallise parfois les relations entre nos concitoyens. Mais je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont fait preuve d'un fort esprit de responsabilité en respectant les consignes parfois compliquées qui leur ont été dictées. Tous les dirigeants d'associations sans exception ont parfaitement compris et appliqué de façon exemplaire les directives que nous leur avons adressées. L'équipe municipale et les agents communaux continuent à assumer un rôle de relais auprès de tous en communiquant et en agissant au plus près du terrain.

Je rappelle qu'au plus fort de la crise sanitaire ils ont tous été mobilisés pour assurer la continuité des services au sein de la mairie, des écoles, du périscolaire et des services techniques… Un grand merci aux bénévoles qui ont accompagné les élus dans l'organisation du marché au plus fort de la crise. C'est toujours dans les difficultés que se révèlent les valeurs humaines de solidarité et d'entre aide et j'ai souvent eu l'occasion de le vérifier au cours de cette année écoulée.

Vous découvrirez en feuilletant ce bulletin les principales réalisations de l'année dans tous les domaines.

Je remercie bien évidemment l'ensemble de mon équipe municipale pour leur engagement à servir notre commune.

La requalification du centre bourg a été une des actions principales du précédent mandat et nous avons été récemment honorés en recevant le trophée des Maires de la Loire organisé par le quotidien «la Tribune le Progrès» dans la thématique aménagement du territoire.

Si notre commune a été lauréate et c'est toujours une grande fierté que de recevoir un trophée c'est à la fois la reconnaissance de la qualité de l'aménagement réalisé mais c'est aussi la valorisation de tous les acteurs qui y ont participé ; je pense notamment aux élus, aux agents communaux, aux entreprises, aux commerçants qui ont su accompagner cet aménagement par des travaux d'embellissement remarquables.

L'année 2022 sera tout entière tournée vers le coeur du projet de ce mandat : la restructuration de nos pôles culturels, sportifs, scolaires et périscolaires en particulier pour rationaliser leur utilisation.

C'est un grand projet passionnant qui nécessitera beaucoup de réflexion certes mais aussi beaucoup de participation en amont de tous les utilisateurs.

Déjà de nombreuses rencontres ont été organisées pour écouter, débattre et présenter les choix envisageables.

Nous serons accompagnés pour la mise en œuvre de ce projet dans le cadre du dispositif «Petites Villes de Demain», dispositif mis en place par l'État et porté sous l'égide de la Communauté de Communes de Forez-Est. Notre commune lauréate a certes mis en exergue une réflexion globale sur l'aménagement de la commune, avec en perspective : la mobilité douce, notamment avec l'aménagement de la rue de la Paix, la création d'un îlot de verdure à proximité de la rue de la République, la requalification du secteur Liberté, l'aménagement du Boulevard Bonnassieux et celui du carrefour du Boulevard des Sports.

Mais aussi, en lien direct avec le plan mandat, Panissières s'engage dans une optimisation de l'usage du bâti, privé ou communal, en faveur de l'installation d'entreprises, de services au public et aux associations.

Sont enfin priorisés la préservation et la dynamisation du commerce local ainsi que le soutien à l'offre culturelle, avec notamment la mise en place d'un tiers lieu au sein de la manufacture Loire-Piquet autour du Musée de la cravate et du textile. Pour coordonner le travail du dispositif «Petites Villes de Demain», une cheffe de projet a été recrutée par la Communauté de Communes de Forez-Est et un manager de commerces sera présent à compter du début d'année 2022.

L'année 2022 sera une année élective avec les Présidentielles. J'invite chacune et chacun à retrouver le chemin des urnes.

Notre démocratie nécessite bien qu'on lui accorde un petit quart d'heure de notre temps pour la soutenir.

Les enjeux pour nos communes sont importants. Petit à petit et au fil des années l'autonomie fiscale des collectivités a été réduite et de fait rend les communes très dépendantes des dotations de l'État notamment par un système de compensation de la taxe d'habitation extrêmement compliqué.

L'ancien et le nouveau Président des maires de France l'ont réaffirmé : une grande réforme fiscale bien fléchée par strates est nécessaire pour que nos collectivités retrouvent une trésorerie suffisante et maitrisée pour mener à bien leurs projets.

Une nouvelle étape de la décentralisation avec davantage de proximité sur des blocs de compétences bien définis doit voir le jour. C'est ainsi que nos communes retrouveront de la marge de manœuvre pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Vous le savez, les projets que nous souhaitons conduire à vos côtés sont essentiels pour que notre commune reste toujours attractive et ils nécessitent des finances.

J'ai mis en place depuis quelques mois une réception sur rendez-vous de tous les nouveaux habitants de notre commune et c'est un grand plaisir pour moi de les rencontrer et de leur présenter Panissières, son histoire, son monorail, ses services, ses associations. Il se peut que certains n'aient pas été reçus parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion de se présenter à l'accueil de la mairie. Je les invite à le faire parce que c'est dans l'échange et dans la rencontre que nous construisons notre vivre ensemble. Dans l'immédiat c'est bien dans nos familles et autour de nos amis que nous allons nous retrouver pour fêter cette fin d'année et la nouvelle. Aussi j'adresse tous mes vœux de bonheur à toutes et à tous.

Christian Mollard, le Maire

Sommaire

Mot du Maire ..... p. 2
Sommaire ..... p. 3
Commission voirie - bâtiments ..... p. 4 & 5
Commission urbanisme - environnement ..... p. 6 & 7
Commission social - école ..... p. 8 à 15
Commission finances ..... p. 16
Commission culture - patrimoine - tourisme ..... p. 17
La foire de la St-Loup ..... p. 18 & 19
Commission transition écologique et économie solidaire ..... p. 20 & 21
Communiqué CCFE : Hausse des redevances ..... p. 22 & 23
Le marché ..... p. 24
Commission sports ..... p. 25 & 26
La bibliothèque ..... p. 27

ADMR - Résidence Arc en ciel ..... p. 28
Joyeuse Boule ..... p. 29
FNACA - Club de l'amitié ..... p. 30
Les Amis de la Nature ..... p. 31
Les Motards des Montagnes du Matin ..... p. 32
Football Club des Montagnes du Matin ..... p. 33
RCP Danse - Comité des Fêtes - Ecole de Musique ..... p. 34
CAP Tennis - AAPPMA ..... p. 35
Club AMRP ..... p. 36 & 37
Fédération Chasse ..... p. 38
Le Musée de la cravate et du textile ..... p. 39 & 40
Les 48h de la création textile ..... p. 41
Les panissiérois à l'honneur ..... p. 42 & 43
Office de tourisme Forez-Est ..... p. 44
Le RIAPE ..... p. 45
Points rencontre emploi - Cars région
Horaires des Finances publiques de Feurs ..... p. 46
Infos pratiques ..... p. 47 & 48
Etat civil ..... p. 49 & 50

Diffusion : 1 270 exemplaires
Editeur : Mairie de Panissières
Direction de publication : M. Christian Mollard
Responsable de rédaction : Véronique Seyve
Création et Impression : Imprimerie ISP : 04 77 94 50 08
Montrond-les-Bains
Crédit Photos : Mégane Imbert, Alain Blein,
Agnès Noailly, Martine Roussat.

Commission VOIRIE / BÂTIMENTS

L'année 2021 a été l'occasion pour la Commission Voirie / Bâtiments de poursuivre l'entretien des chemins communaux selon la planification définie pour le mandat, de veiller à des aménagements complémentaires de la voirie pour le bénéfice de tous, de conduire une démarche de sécurisation de la circulation avec les habitants,d'assurer les cessions des lots du Lotissement communal «Chez Vernay» et de gérer les obligations d'accès aux bâtiments selon les règles nationales et préfectorales fixées dans un contexte sanitaire fluctuant… un vaste programme mené avec des temps de concertations nécessaires avec les habitants, les usagers des voies et les riverains.

La réfection et l'entretien des chemins

Avec un montant total de travaux de près de 91 000 € TTC, le chemin du Morillon, le chemin Chênes et soleil, le chemin de Gampaloup et la rue Jean Bonnassieux ont fait l'objet d'une rénovation attendue en 2021.

Le soutien du Département de la Loire a été sollicité et accordé avec une aide de presque 30 000 €.

Pour la rue Jean Bonnassieux, l'aménagement d'un nouveau tracé a été réalisé par les agents communaux du service Voirie-Espaces verts.

Le nettoyage et le curage des fossés communaux, ainsi que le passage de l'épareuse, sont planifiés en respectant la définition de différents secteurs, confiés à des conseillers référents pour assurer un suivi.

Il a été nécessaire d'investir avec l'acquisition d'une saleuse, pour assurer la viabilité hivernale, et avec celle d'un camion, pour remplacer un véhicule trop vétuste dans la flotte automobile. Ces équipements permettent le bon déroulement des missions techniques confiées au personnel communal.

La bonne gestion du domaine de la voirie a conduit la municipalité à organiser une enquête publique pour encadrer des cessions de partie de chemins ruraux, lorsqu'ils ne sont plus utilisés. Un commissaire enquêteur était présent en Mairie entre le 22 juin et le 6 juillet pour accompagner ce projet de déclassement et d'aliénation de cinq chemins. Après la procédure de publication légale et de communication, succède la procédure de cession actuellement en cours.

RUE JEAN BONNASIEUX

AVANT

APRÈS

LE MORILLON

GAMPALOUP

RAMPE D'ACCÈS EHPAD

PENDANT

APRÈS

Des aménagements pour le confort de tous

Un aménagement spécifique a été créé, par les agents des services techniques, aux abords de l'espace Vermare : il s'agit d'une rampe d'accès principalement à destination des résidents de l'EHPAD «Le Fil d'or», mais aussi à toute personne à mobilité réduite, pour accéder à cet espace vert aux usages partagés par différentes générations.

Par ailleurs, le projet de création de nouveaux sanitaires vers le passage du presbytère, installé en lieu et place de l'ancien transformateur,retardé par la période de crise sanitaire, est bien engagé en 2021.

La sécurité routière

Pour contribuer à la sécurité de la circulation, un radar pédagogique a été installé route de Tarare, rue Chêne et Soleil, chemin du Pirepoint, route de Feurs et Chemin Chazot entre le 21 avril et 31 mai 2021. Des relevés de vitesse ont également été réalisés pour être en mesure de convenir d'aménagements utiles avec les riverains.

Des temps de concertations ont aussi été conduits avec les riverains de la route de Tarare et ceux du Lotissement chêne et soleil. Pour des périodes d'essai convenues, des aménagements avec un signalement de zone 30 et des chicanes ont été réalisés. Il conviendra d'apprécier la meilleure installation, respectueuse des usages de tous.

Le lotissement Chez Vernay

Après le suivi des travaux de création du Lotissement chez Vernay par la commission Voirie, la cession des lots a été conduite par l'Adjoint délégué aux Finances. Les ventes se sont déroulées en 2021 et ont offert l'opportunité de nouvelles installations sur la commune. Un seul lot est encore disponible à la vente.

L'accueil dans les établissements recevant du public

Avec 28 structures répondant à la qualification d'établissements recevant du public, la commune réalise l'ensemble des travaux de contrôle et de maintenance nécessaire et a répondu aux différents protocoles d'accueil successivement mis en place depuis la crise sanitaire.

L'organisation des temps d'entretien a été modifiée pour répondre aux indications nationales. Merci particulièrement à tous les utilisateurs des sites communaux, particuliers ou associations, pour leur écoute et leur respect des protocoles transmis.

Commission URBANISME / ENVIRONNEMENT

Un aménagement du cadre de vie panissiérois en préparation

Le nouveau plan de mandat fixe des priorités pour améliorer l'utilisation des bâtiments communaux et par effet induit oriente les aménagements des espaces du Centre Bourg.

Si 2020 a été une année dédiée par obligation à la gestion directe de la crise sanitaire, 2021 a permis de poser les jalons des aménagements de l'espace urbain attendu.

Un travail de présentation et de priorisation des dossiers a été réalisé auprès de la Communauté de Communes de Forez-Est, et auprès des services de l'Etat. Panissières est ainsi reconnue et labellisée «Petite Ville de demain» et dans ce cadre s'est adjoint l'expertise de l'Établissement public foncier d'État «EPORA» grâce à une convention de veille foncière. Un périmètre restreint en centre Bourg fait l'objet d'une étude engagée avec un bureau d'étude, incluant un îlot d'espaces verts et de convivialité attendu en proximité de la rue de la République, aux abords de la rue Etienne Dolet, rue Paul Bert et rue Victor Hugo.

La collectivité a déjà acquis de gré à gré avec les propriétaires près de la moitié des biens composant l'îlot. Les démarches se poursuivent avec les autres propriétaires grâce à l'EPORA, qui sera acquéreur pour la Mairie au prix fixé par le marché immobilier. Pour ce projet, un travail de recherches de financement est aussi engagé pour bénéficier pleinement du Plan France Relance.

L'aménagement du Secteur Liberté est aussi concerné par le choix d'un maitre d'œuvre et de prochains travaux programmés pour 2022.

Un fleurissement réussi

Grâce à un fleurissement réussi, notre ville a obtenu le 2ème prix du concours de Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin.

Pour les particuliers, la famille Second P., impasse des Tisseurs et la famille Crichton B., route de Feurs ont été récompensées.

Au sein de la commune, nous avons organisé à nouveau, le 24 octobre, une rencontre en mairie avec ceux qui ont, par le fleurissement de leur maison, participé à l'embellissement de notre cadre de vie.

Ce fut un moment bien sympathique et les participants n'ont pas manqué d'idées pour l'an prochain.

Pour récompenser nos candidats fleurissement 2020 et 2021, pas de classement, mais chacun est reparti avec une petite plante et nous nous retrouverons l'an prochain le 27 novembre.

Une vie commerçante active

La commune peut se féliciter d'une proposition commerciale complète sur son territoire.
Si une boulangerie a fermé ses portes, une boutique de cosmétiques et un magasin de produits locaux viennent d'ouvrir les leurs. Un salon de coiffure a été transformé en boutique de prêt à porter. Il y a la reprise d'un salon d'esthétique et bientôt de nouveaux propriétaires prendront la suite du bar restaurant « La Cigogne».

En 2021, la commune de Panissières, la communauté de communes de Forez-Est et la région Auvergne-Rhône-Alpes ont poursuivi leur aide au commerce local pour des rénovations ou pour des aides dans une année encore compliquée.

Certains commerçants se sont associés à une opération commerciale avec la Ville de Feurs de 12 au 28 novembre 2021 et leur association a participé activement aux animations du 8 décembre.

Dans le cadre de «Petite Ville de demain», un manager commerces est en cours de recrutement par la Communauté de communes de Forez-Est, pour travailler avec tous les acteurs afin de coordonner les initiatives, maintenir et développer l'activité commerciale sur notre territoire.

Soyons conscients également que par nos achats dans notre commune, nous tenons entre nos mains l'avenir de nos commerces.

Des jardins partagés

C'est une création. Il y a eu des tâtonnements, des problèmes à résoudre, mais quatre familles ont pu créer leur jardin sur le terrain communal situé au dessous du pensionnat Saint-Antoine.

Cette initiative sera poursuivie. Une charte sera rédigée pour organiser la gestion de cet espace et noter les droits et les devoirs de chacun.

Les réseaux d'eau usée

Pas de travaux d'envergure réalisés cette année, si ce n'est des raccords réglementaires. Les stations d'épuration font l'objet d'un entretien régulier et répondent à tous les contrôles de façon très satisfaisante. Cet entretien est toutefois rendu plus compliqué par la présence de lingettes et autres déchets dans les eaux usées. Si nous sommes tous plus vigilants à ce que nous mettons dans nos toilettes, nous éviterons des interventions de notre délégataire, qui nous sont bien sûr facturées.

L'éco pâturage

Après entente avec la bergerie « Lou-Yé-Tu », leurs moutons ont assuré la tonte autour du filtre planté de roseaux à la station d'épuration du Roule !

Merci de cette organisation intelligente, qui optimise le temps des services techniques, et qui évite une pollution liée à des déplacements fréquents.

Cette expérience a été concluante et sera reconduite.

Les illuminations de Noël

Chaque année, par des acquisitions programmées, quelques guirlandes lumineuses supplémentaires (leds bien sûr) viennent compléter les illuminations de Panissières. En 2021, l'attention s'est portée sur la place de la Liberté qui paraissait, de par son vaste espace, un peu vide.

L'an prochain verra d'autres installations et les enfants du périscolaire pourront être associés.

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES :

AU COMPTOIR DES SAVEURS
Epicerie Fine / Producteurs locaux
36, rue de la République
04 77 28 35 25 ou 06 66 48 90 20
www.aucomptoirdessaveurs.eu

LES JOYEUX BUREAUX
Espace de co-working
25 rue de la République
+ d'infos : 06 12 21 15 17
: Les Joyeux Bureaux

ROSE POUDRÉ by SANDRA
Institut de beauté
Cosmétiques - Soins
26 Rue Victor Hugo
Tél. 07 81 52 11 29

OLEOLA COSMÉTIQUES
Fabrication de produits de parfumerie, pour la toilette et produits dérivés
16, rue Pierre Vernay
alexandremontmartin@oleola.fr
Tél. 06 22 36 94 91

VENTE DE PRÊT À PORTER FÉMININ ET ACCESSOIRES
2, rue Aristide Briand
Tél. 06 85 14 76 20
06 60 67 35 15

CAPTURER L'INSTANT PHOTOGRAPHIE
Studio photo
8 bis, rue Jean Bonnassieux (SUR RDV)
Tél: 06 37 32 33 24

MJBTP
Travaux de maçonnerie - Terrasssement - VRD
14 rue Gambetta
Tél. 06 11 79 14 66

Groupe SEPLUNET / SEPULNET
Services de nettoyage
Désinfection – Désinsectisation – Dératisation
Spécialité nettoyage de sépultures
8 bis, rue Jean Bonnassieux
Tél. 07 62 91 36 16

OFFICE NOTARIAL
Maître Emmanuelle BOURET
21, rue Gambetta
Tél. 06 99 63 21 41

Accueil périscolaire

Prendre en compte les plus jeunes et les adolescents : l'animation des temps périscolaires et extrascolaires à Panissières.

Cette année, de nombreuses acquisitions ont pu être réalisées au bénéfice des activités périscolaires et extrascolaires : du matériel sportif avec des cages de foot, des ballons, ou encore des raquettes de badminton… mais également une malle de cirque, de nombreux jeux de sociétés, des jeux coopératifs et des jeux d'imitation. Un investissement apprécié par les enfants et réalisé grâce au concours financier de la Caisse d'Allocations familiales de la Loire. Enfants ou adolescents, temps de la semaine ou du mercredi, chaque accueil est maintenant doté d'un local spécifique et adapté.

Le local de l'accueil périscolaire du mercredi - Espace culturel

La salle de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs – Ecole élémentaire

Le local dédié à l'Espace jeunes – Espace culturel

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN, DU TEMPS MÉRIDIEN ET DU SOIR

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire publiques de Panissières sont accueillis de la petite section au CM2.

A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

le matin, il s'agit d'un temps d'accueil avec des jeux d'intérieurs ou d'extérieurs, toujours encadrés par les animateurs. Sur le temps méridien, les enfants réalisent des jeux en équipes comme des parcours sportifs ou des relais.
Un programme varié s'égrène sur la semaine. Le lundi, des activités sur le thème du street art (hip hop, street basket, peinture, initiation cirque), le mardi, des ateliers autour du vivre ensemble (jeux coopératifs, land art, fresque) les jeudi et vendredi des jeux libres (kaplas, foot, balles aux prisonniers, petites voitures).
Le soir, après un temps de goûter, les enfants peuvent jouer dans la cour ou rester à l'intérieur où différentes activités leur sont proposées.
Dans l'année, l'équipe d'animation organise un petit déjeuner et un goûter par période, une semaine d'activités festives pour Noël, une kermesse en fin d'année et plusieurs activités, type jeu de piste, boum, statue musicale, karaoké, chasse aux trésors avant chaque période de vacances. Les enfants de l'accueil périscolaire décorent également une vitrine du village.

A L'ÉCOLE MATERNELLE :

dès le matin, il s'agit également d'un temps d'accueil ; si les enfants le souhaitent et dans le respect de leur rythme, ils peuvent faire différents jeux mis à leur disposition. Sur le temps méridien, les enfants ont un temps de jeux dans la cour. Le soir, après un temps de goûter, les enfants de l'école maternelle ont aussi le choix entre des jeux dans la cour ou des activités en intérieur.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI

L'équipe d'animation accueille sur les temps du mercredi des enfants de Panissières et des communes limitrophes. Ils sont âgés de 3 à 11 ans. Un programme d'activités est conçu sur chaque période à partir d'un thème défini pour l'année. En 2021-2022, le thème retenu est «voyage autour du monde». Le programme est envoyé par courriel aux familles et est affiché en mairie. Les enfants sont réunis par groupes d'âges afin de mieux répondre aux besoins et aux envies de chacun. Enfin, depuis novembre 2021, l'accueil est réalisé dans des locaux adaptés, lumineux et spacieux.

LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

En cette période de crise sanitaire, la ludothèque communautaire poursuit son service sous forme de « drive » pour le prêt de jeux et jouets (Click and collect) sur les communes du territoire et à destination de l'ensemble des habitants.
Le service de réservation en ligne est toujours disponible sur le site de la Communauté de Communes de Forez-Est à l'adresse suivante : **https://www.forez-est.fr/culture-loisirs-forez-est/ludotheque.**

Pour Panissières, notez bien le rendez-vous avec la ludo'mobile chaque 3ème mercredi du mois de 11h à 12h dans le jardin public.

Une fin d'année scolaire récréative

Une belle concentration autour de l'activité cuisine du mercredi

Les Kaplas rythment les temps de l'année

Les Playmobil s'invitent au temps d'accueil périscolaire du mercredi

Noël et sa chasse aux trésors

L'accueil périscolaire du mercredi

Responsable accueil périscolaire (matin, midi, soir et mercredi) - Coordinatrice Enfance jeunesse :
Emilie OGIER DENIS 06 72 1 023 09

Responsable accueil extrascolaire (vacances scolaires) :
Juliane MICHEL 06 07 12 04 39

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Périscolaire (Période scolaire)	7h30 – 8h30	7h30 – 8h30	7h30 – 17H30h	7h30 – 8h30	7h30 – 8h30
	11h45 – 13h15	11h45 – 13h15		11h45 – 13h15	11h45 – 13h15
	16h15 – 18h	16h15 – 18h		16h15 – 18h	16h15 – 18h
Extrascolaire (uniquement période vacances)	7h30 – 18h	7h30 – 18h	7h30 – 18h	7h30 – 18h	7h30 – 18h

Commission SOCIAL / ÉCOLE

Appel à projet numérique école primaire et maternelle

- **OBJECTIF 1 :** Favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) et l'individualisation de la pédagogie ;
- **OBJECTIF 2 :** Renforcer la dimension inclusive de l'école ;
- **OBJECTIF 3 :** Favoriser la relation entre les familles et l'école ;
- **AUTRES OBJECTIFS :** Favoriser l'acquisition des compétences interdisciplinaires liées à l'usage du numérique.

ACQUISITION :

- **Ecole maternelle :** 3 ordinateurs portables, 12 tablettes avec claviers et étuis, 1 vidéoprojecteur.

Ecole primaire : 12 tablettes avec claviers et étuis, 4 écrans tactiles, 1 tableau interactif.

Coût total de l'opération avec installation : 17 952 € subventionné par l'Etat à hauteur de 50 % plafonné à 7 000 €.

Une autre demande a été possible en 2021 financée cette fois à 70 % pour l'école primaire. L'école bénéficiera de 6 ordinateurs portables en plus.

Le conseil municipal des enfants

Le mandat des jeunes conseillers élus en 2020 se termine en cette fin d'année 2021, et les projets en cours arrivent à leur terme !

En effet, les hôtels à insectes ont trouvé leur place à différents endroits de la commune afin d'accueillir leurs habitants, et les panneaux de signalisation ont été installés. Malgré les difficultés et retards liés à la crise sanitaire, les enfants sont restés motivés et investis dans leur mission citoyenne tout au long de leur mandat.

La commission enfance jeunesse et l'équipe municipale, les remercient pour ces deux années passées ensemble.

Le centre de loisirs et l'espace jeunes

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, le centre de loisirs et l'espace jeunes ont repris une dynamique d'activité classique depuis cet été ; séjours, sorties…pour le plus grand plaisir de tous ! Tout en respectant les protocoles sanitaires et les gestes barrières, les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire, et les ados disposent d'un local dans le bâtiment de l'Espace culturel, rue de l'égalité.
Différents séjours ont été organisés sur la période estivale au centre de loisirs : escapade avec une nuitée à la ferme Seigne pour les plus petits à partir de 6 ans, et pour les plus grands jusqu'à 11 ans, deux nuits à Aurec sur Loire !

En ce qui concerne les ados, Sylvaine organise l'animation et deux séjours ont eu lieu cet été ; le premier organisé avec le conseil départemental à St-Paul-en-Jarez, et le second à St-Just-St-Rambert sur la base de loisirs.

Les inscriptions pour ces séjours ont lieux en même temps que les inscriptions pour les vacances, toutes les informations figurent sur le programme du centre de loisirs et de l'espace jeunes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'équipe d'animation au 06-07-12-04-39

L'école élémentaire publique

L'école se met à l'ère du numérique

En **2020, l'école et la mairie ont répondu à deux appels à projets pour des équipements informatiques.**
Le premier a permis d'équiper chaque classe d'un système de vidéoprojection interactif ou d'écran numérique interactif. Il a également permis l'achat de 12 tablettes. Les élèves et les enseignantes sont ravis de ces équipements qui permettent de développer les compétences numériques et de bénéficier de cours plus interactifs.

Le second a permis l'achat d'ordinateurs portables pour chaque classe et le renouvellement de la licence d'Educartable. Ce site favorise la communication entre les familles et l'école au niveau des devoirs, du cahier de liaison et de la vie de l'école.

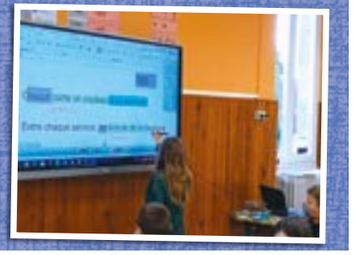

Une école en démarche de développement durable

Les élèves et les enseignantes ont travaillé sur le développement durable. Des bacs de tris ont été installés dans chaque classe. A la cantine, les élèves trient leurs déchets. Chaque jour, des élèves responsables apportent les déchets verts au compost. Il servira pour le jardin au retour des beaux jours. Les élèves de CM1 et CM2 ont fabriqué un hôtel à insectes.

Projet opéra Myla et l'arbre bateau

Tout au long de l'année scolaire 2020-2021, l'ensemble des élèves de CE1 et de CE2 de l'école publique de Panissières a participé à **un projet musical, intitulé « Myla et l'arbre Bateau ».**

Une troupe « Les variétés lyriques » composée de plusieurs musiciens et chanteurs, est intervenue auprès de petits groupes d'enfants pour améliorer les différents chants appris au préalable dans les classes, et pour les accompagner d'instruments de musique. Compte tenu des conditions sanitaires, le spectacle initialement prévu n'a pas pu aboutir, mais, un enregistrement a eu lieu et devrait bientôt être présenté aux familles.

L'ensemble des élèves de l'école a pu assister à un spectacle conçu par les Variétés Lyriques, le 1er mars 2021 au musée du Châpeau de Chazelles-sur-Lyon. Dans un cadre magnifique, les enfants ont pu apprécier cette représentation pleine d'émotions !

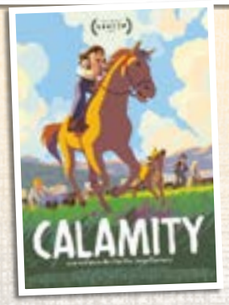

L'école publique élémentaire au rendez-vous de la fête du livre !

Ce 16 octobre 2021, l'ensemble des élèves de l'école publique ont pu participer à leur manière, à **la fête du livre de Panissières. Cette année, le thème était « les grands espaces nord américains ».**

Tout d'abord les CP de l'école, qui avaient fabriqué de magnifiques totems, ont pu rencontrer un conteur à la ferme Seigne qui a su les captiver. Une belle rencontre !

Les quatre autres classes de l'école ont pu assister à la projection d'un film d'animation « Calamity » au cinéma Beauséjour. Un très beau film qui a su capter l'attention des élèves !

Enfin toutes les productions des élèves ont pu être exposées à la ferme Seigne : En plus des totems de la classe de CP, les visiteurs ont pu admirer les visages d'indiens et les attrape-rêves réalisés par les deux classes de CE1-CE2. Les deux classes de CM1-CM2 avaient quant à elles, travaillé autour du personnage de Calamity Jane et de la statue de la liberté.

De très belles productions ! Un grand bravo à tous les élèves et aussi un grand merci à la bibliothèque de Panissières...

Vivement l'année prochaine !!

L'école maternelle publique

Dans un respect des programmes nationaux d'enseignement de l'école maternelle, s'appuie sur un principe fondamental : **tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.** Elle engage l'enfant à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser et dans sa capacité à apprendre. L'évaluation positive permet à chaque élève d'identifier ses réussites et l'observation des progrès permet à l'enseignant d'adapter les activités et tâches proposées en fonction des besoins de chacun pour qu'il continue à se construire comme personne singulière au sein d'un groupe. Quand des difficultés sont rencontrées, l'équipe éducative peut s'appuyer sur le Pôle Ressource, réseau de maîtres formateurs, psychologue scolaire, maîtres spécialisés (pour les différents types de handicap, pour les troubles du comportement), afin de comprendre des comportements ou une absence de progrès, et mieux aider les enfants dans ces situations.

Au sein d'une école accueillante pour tous et ambitieuse pour chacun, chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution.

C'est une école bienveillante qui s'adapte aux jeunes enfants en prenant en compte leurs besoins, notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes, et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives pour exercer leur curiosité sur le monde qui les entoure, tout en respectant le rythme de développement de chacun.

Les enfants peuvent être accueillis en toute petite section (à 2 ans pour les enfants nés en début d'année).

Un accueil périscolaire est organisé par la mairie le matin et le soir, de même que la restauration scolaire (repas servis sur place par les ATSEM qui sont présentes en classe, ce qui permet une continuité rassurante pour les enfants).

Les parents peuvent s'investir au cours de divers événements organisés par le SOU des écoles et permettant de financer différents projets ou en tant que représentant des parents d'élèves en assistant aux conseils d'école.

Pour cette année scolaire, divers événements sont prévus pour l'instant, comme la participation à « Maternelle et cinéma » pour assister à 2 séances, un spectacle au Château du Rozier, l'exposition de réalisations des élèves pour le fête du livre, des sorties régulières à la bibliothèque municipale et bien d'autres !

Comme chaque année, deux journées de portes ouvertes seront organisées au printemps pour les futurs inscrits.

L'école privée Jeanne d'Arc

L'école Privée Jeanne d'Arc compte 69 élèves répartis en 3 classes de la TPS au CM2. Isabelle Collomb, nouvelle directrice, accueille les enfants de maternelle. Estelle Lutz a en charge les CP/CE1 et Véronique Bourrat les CE2/CM1/CM2. L'équipe pédagogique est secondée par Evelyne Beaujean aide maternelle, responsable cantine et périscolaire, Emma Bernardi pour l'aide au service cantine et périscolaire et Juliette Fosse en contrat d'apprentissage dans la classe de maternelle.

L'année va être riche en projets et tournée vers «Apprendre avec nos différences» : semaine du goût, rencontre intergénérationnelle avec la résidence Arc en ciel, spectacle de Planêtemômes intitulé «Kim et Nina», décloisonnements pour les temps forts de Noël et Pâques, sorties scolaires, cycle piscine et boules lyonnaises, olympiades, scrabble, échanges pour les élèves de cycle 3 avec le Collège Champagnat de Feurs grâce à des rencontres sportives, spectacle, astronomie et journée d'immersion... L'année scolaire se terminera avec sa traditionnelle kermesse et par un voyage de 4 jours à Ste-Enimie pour les 2 classes de grands.

Un vaste programme d'apprentissage qui permettra à chaque enfant de grandir et de s'épanouir dans un climat de confiance et de bienveillance.

Une porte ouverte sera organisée au mois de mars pour découvrir notre école (classes, accueil périscolaire, restaurant scolaire…) et l'équipe enseignante vous reçoit sur rendez-vous tout au long de l'année scolaire.

ECOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC : Rue Hermann Tobler 42360 PANISSIERES
Horaires d'ouverture : le lundi, mardi, jeudi, vendredi
Périscolaire : 7H30/8h30 et 16h30/18h00 - Cours : 8h30/11h30 et 13h30/16h30
Tel : 04 77 28 60 19 - Email : jdarc.panissiers@orange.fr

COLLEGE DES MONTAGNES DU MATIN

Une rentrée à plein temps, en présentiel pour tous

Des effectifs en hausse avec une classe supplémentaire en 6è. Des équipes renouvelées avec de nouveaux personnels : enseignants, gestion, assistant d'éducation, agents de service.

Le 2 septembre dernier, c'est un accueil chaleureux, en musique, que les nouveaux élèves ont pu apprécier. N'ayant pu découvrir l'établissement l'année dernière en raison du protocole sanitaire, l'accent a porté sur une découverte pointue des locaux et des règles de vie : **jeu d'orientation, prise en charge par le professeur principal et enseignants du niveau 6e, rencontre avec les équipes vie scolaire et médico sociales, petit déjeuner d'accueil.**

Les parents qui le souhaitaient, ont pu eux aussi parcourir l'établissement ce même jour après avoir accompagné leurs enfants.

Les familles de tous les niveaux ont été reçues par Mme Guénat, principale, accompagnées des équipes éducatives, les semaines suivantes pour être informées sur la scolarité, les attentes, les parcours, les projets et le protocole sanitaire toujours en vigueur.

Le collège accueille 327 élèves, répartis en 4 classes de 6è, 3 en 5è, 3en 4è, 3 en 3è.

Un taux de réussite au brevet des collèges de 92,8 % place l'établissement au dessus de la moyenne départementale (86,7 %) et académique (86 %).

Dans le contexte actuel, le collège ne proposera pas cette année de voyages scolaires à l'étranger mais de nombreux projets sont lancés pour tous les niveaux.

La classe à option « art » de 6è s'est rendue le 24 septembre dernier au château de Goutelas, en présence d'une intervenante et des 2 professeurs d'éducation musicale et arts plastiques dans le cadre du projet « espace à l'œuvre ».

Une **sortie culturelle «Arts et Sciences»** d'une journée sera proposée à chacune des classes de 6èmes. Ainsi, le planétarium, la rotonde, le musée d'art moderne de St-Etienne feront l'objet de visites couplées. Un spectacle «Jean de la Fontaine» leur sera présenté fin novembre… et d'autres projets encore.

Les classes de 5è se rendront à la Bâtie d'Urfé, à l'écopole et poursuivront leur engagement éco responsable et développement durable avec une équipe bien rodée. Une séance de cinéma sur ce thème, avec un docu fiction « Bigger than us » au cinéma de Panissières leur sera présentée en début d'année. Elles participeront à « collège au cinéma » et à la fête du livre de Panissières.

Toujours dans une volonté de poursuivre ce travail sur l'éco citoyenneté, l'éco train mis en service en fin d'année dernière par notre agent d'entretien a été inauguré le vendredi 1er octobre, en présence d'une élue de la mairie, de parents, de personnels et d'éco délégués du collège.

Les élèves de 4è, ont assisté fin septembre au **spectacle de la compagnie Marbayassa** (spectacle Georges Dandin). Ils participeront au projet cinéma avec une intervenante, Charlotte Pouch et poursuivront le travail sur le 7è art, avec Philippe Oudot.

Quant aux 3è, ils vont pouvoir prochainement **échanger avec l'auteur Eric Boisset dans les locaux de la bibliothèque** municipale. Ils participeront eux aussi à **«collège au cinéma» ainsi qu'à une rencontre avec un architecte en auto construction.** La liaison 3è-2nd sera assurée dans le cadre du parcours avenir.

Chaque niveau, dans le cadre du CESC (comité d'éduction à la santé et à la citoyenneté), **suivra des actions encadrées par la MCPF** (maison de confiance et de protection des familles) et le service santé social du collège : **dangers d'internet, addictions, harcèlement, citoyenneté…**

Enfin, l'ensemble des élèves du collège peuvent, comme depuis plusieurs années, participer à la chorale 2 fois par semaine pendant la pause méridienne. Pause durant laquelle d'autres activités sont aussi proposées : **AS, atelier lecture, atelier maquettes…**

Si le contexte sanitaire le permet, tous les élèves participeront au mois de mai 2022 à la course solidaire, course contre la faim, lancée par l'association Action contre la faim.

Les élèves internes, quant à eux, dans le cadre du projet éducatif et pédagogique de l'internat auront un programme varié d'activités le mercredi après midi, élaboré par l'équipe de vie scolaire : **sport, détente, culture, visites de musées, cinéma, travaux manuels et un beau projet novateur de liaison avec les résidents «arc en ciel» avec une correspondance épistolaire, des rencontres, goûters…**

C'est donc avec beaucoup de bonheur et d'enthousiasme que l'ensemble des équipes du collège ont retrouvé à plein temps et en présentiel tous les élèves et tous espèrent bien mener à bout tous les projets et parcours entamés.

LE FOYER SOCIO EDUCATIF du COLLEGE DES MONTAGNES DU MATIN

Le foyer socio éducatif du collège des montagnes du matin est une association de parents bénévoles qui a pour but d' aider au financement des projets pédagogiques des professeurs du collège (exemple: intervention d' un écrivain,achats de jeux de société pour le nouveau club de jeux de société...)Pour rassembler des fonds, le FSE organise différentes ventes **(pizzas, chocolat, brioches...)** et espère pouvoir reprendre le loto rapidement. Les parents bénévoles sont toujours les bienvenus.

Pour tous renseignements contacter :

Sylvie Aulagnier, présidente : 06 30 70 14 38 ou Delphine Beglet, secrétaire : 06 74 44 41 09

Classe ARTS 2021- Goutelas

Panissières

Commission FINANCES

Le budget de fonctionnement prévisionnel pour l'année 2021 s'équilibre à 2 568 778 €. Le budget d'investissement prévisionnel pour l'année 2021 s'équilibre à 1 853 770 €.
Si vous avez des questions concernant ces chiffres, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le samedi matin en mairie.

Dépenses de fonctionnement

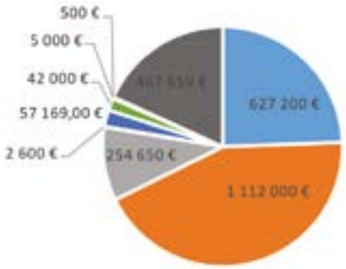

	Charges genérales	627 200 €
	Charges de personnel	1 112 000 €
	Autres charges	254 650 €
	Attenuation produits	2 600 €
	Amortissement	57 169,00 €
	Charges financières	42 000 €
	Charges exceptionnelles	5 000 €
	Dépenses imprévues	500 €
	Virement investissement	467 659 €
	TOTAL	**2 568 778 €**

Recettes de fonctionnement

	Remboursement personnel	10 000 €
	Produits des services	123 700 €
	Impôts et taxes	1 686 591 €
	Dotations	412 087 €
	Produits gestion courante	41 000 €
	Régie	40 000 €
	Produits exceptionnels	55 400 €
	Report fonct. CA 2020	200 000 €
	TOTAL	**2 568 778 €**

Dépenses d'investissement

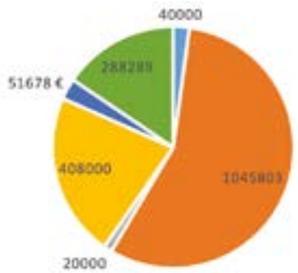

	Travaux en régie	40 000 €
	Travaux sur l'année	1 045 803 €
	Immob. Incorporelles	20 000 €
	Remboursement emprunt	408 000 €
	Restes à réaliser	51 678 €
	Report résulat antérieur	288 289 €
	TOTAL	**1 853 770 €**

Recettes d'investissement

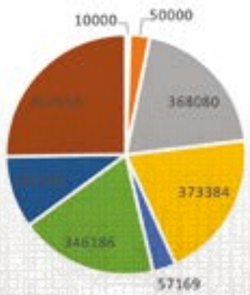

	Taxe d'aménagement	10 000 €
	FCTVA	50 000 €
	Restes à réaliser	368 080 €
	Emprunt	373 384 €
	Amortissement	57 169 €
	Subventions	346 186 €
	Affect partielle résultat N-1	181 292 €
	Vir. Serction fonct.	467 659 €
	TOTAL	**1 853 770 €**

Commission CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

Retour sur les évènements culturels de l'année

Nous avons eu la chance d'accueillir **le 25 juin la mezzo-soprano Catherine Séon** dans la cour de la ferme Seigne, lieu idéal pour cette représentation lyrique. **Accompagnée par des classes de l'école primaire et du collège des montagnes du matin, elle a interprété différents airs d'Offenbach, Bizet et Poulenc, regroupés dans son spectacle «La recette des papilles qui frétillent».**

Après une année d'interruption forcée, **la 13ème édition du festival des montagnes du matin a pu avoir lieu.** Notre commune avait été sollicitée par le collectif d'artistes pour mettre à disposition la ferme Seigne. **Le 3 août, «Pierre et le loup» de Prokofief a été interprété par 12 musiciens** devant un parterre d'enfants, de 7 à 77 ans, émerveillé par la virtuosité des artistes.

Pour clôturer la foire de la Saint-Loup, nous avions choisi de faire donner un spectacle musical sur le lieu de la manifestation. C'est le groupe **Nancy Rose et Pitt Jam,** comptant deux Panissiérois dans ces rangs, qui s'est produit. Ils ont fait danser le public sur des tubes des années 50 et 60.

Nous espérons pouvoir organiser de nouveaux spectacles en 2022 en collaboration avec nos associations locales. Comme toujours, vous en serez informés via les différents supports qui sont à notre disposition : le site internet de la commune, Illiwap,Flash Info, la communication de l'office de tourisme de Forez Est et les affichages dans les magasins locaux.

La Foire de la SAINT-LOUP

Pourra, pourra pas ? confinement ou non ?

Pendant plus de 10 mois le comité d'organisation s'est posé la question sur une tenue éventuelle de la foire après l'annulation de l'édition 2020.

Finalement, fin août, décision est prise suite aux dernières directives nationales du maintien de la foire.
Branle bas de combat, l'organisation est lancée.
Le but ?
Sortir, pouvoir se divertir après 18 mois d'inactivité.
Nos amis du comité des fêtes sont bien sûr présents.
Course de brouettes annulée faute de participants... Tans pis.

Trois jours avant, ils trouvent une animation de haute qualité pour rassembler et donner l'envie de sortir, chanter, juste être là.

Pôle de l'artisanat : encore plus grand!

Les organisatrices refusent des emplacements tant la demande est importante.
Encore une fois, **le savoir faire est représenté de manière magistrale.**
Encore une fois, toujours la même passion exprimée par des personnes qui simplement avec la magie de leurs mains, arrivent à nous faire rêver.
Encore une fois, prenons le temps de discuter avec ces gens qui partagent leur passion.

Le pôle des saveurs est là aussi, avec ses produits authentiques de notre terroir.
Quoi de plus enrichissant que de s'abreuver de conseils de la part de producteurs qui ne sont pas avares de renseignements pour cultiver et produire.
Toujours vouloir partager la passion d'un travail bien fait avec la reconnaissance de la qualité dans notre assiette!
Assiette que l'on retrouve sous les chapiteaux repas avec le traditionnel repas de la foire.

Toujours en point d'orgue «la qualité dans l'assiette avec du local».

Effectivement, uniquement des produits locaux que l'on retrouve sur les étals le samedi matin, **mis en valeur par notre ami Sébastien.**
Seul bémol, il a fallu refuser des repas devant la demande importante, l'année prochaine pensez à réserver à l'avance!

Cette édition 2021 a été l'occasion de convivialité partagée avec la visite de M. Jean-Claude Tissot, Sénateur de la Loire, M. Pierre Véricel, Conseiller départemental de la Loire, accueillis par le Maire et le comité de la Foire.
Mme Cécile Cukierman, Sénatrice de la Loire, a rejoint les stands également pour apprécier les produits locaux.

Juste avant la fête foraine un petit peu de dérision...

M. le caricaturiste se moque très gentiment de nous à travers ses représentations...

Les caricatures

Le pôle artisanal

Et puis **un peu de rires et de joie** à travers les cris des enfants dans les tours de manèges.

La soirée arrivant, quoi de mieux qu'un **concert en plein air** pour clore cette belle journée.

Des airs de nostalgie, entrainants, magnifiques nous remémorent les périodes festives que l'on a pu retrouver pour cette édition de la saint loup.

Un très grand merci pour votre présence et vos sourires.
Avec votre bonne humeur, cela fut notre plus belle récompense.

Si vous souhaitez rejoindre le comité de foire, n'hésitez pas.
Faites vous connaitre en mairie.
Nous avons besoin de vous.
Encore merci et rendez vous en 2022 !

Le pôle des saveurs

Les personnalités

Nancy and Pitt

Panoch'Band

Commission TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE

■ Conteneurs enterrés

Après 3 jours de travaux, qui ne sont pas passés inaperçus, ce sont **8 conteneurs enterrés,** qui ont fait leur apparition au centre bourg.

Ils sont situés sur 4 places ou parkings et ont été installés en fonction des différentes contraintes des lieux.

Tous les habitants concernés par ce nouveau système de collecte possèdent un badge personnel avec lequel ils ont accès aux conteneurs à ordures ménagères des 4 sites, 24h/24 et 7 jours/7.

Le coût de ces installations est partagé entre la commune pour les travaux de génie civil et la Communauté de Communes de Forez Est pour la fourniture et pose des conteneurs.

Ces nouveaux collecteurs offrent plusieurs avantages :

- Une meilleure intégration dans l'espace public.
- Une amélioration de l'accessibilité.
- Un dégagement des trottoirs car plus de gêne occasionnée par les bacs individuels.
- Plus de bac vert dans les maisons.

Pour encourager, au maximum, le geste de tri, il a été décidé de mettre à côté de chaque conteneur à ordures ménagères, un conteneur de tri (enterré lui aussi) pour emballage (brique, petit carton, plastique, boîte de conserves) et papiers. Ces conteneurs de tri ne nécessitent pas de badge, ils sont donc accessibles à tous.
Une finition avec de l'enrobé sera faite sur les trois parkings, dès que les graviers bleus seront suffisamment tassés.
Pour la place Berthe Morisot, une étude d'embellissement est en cours.
En 2022, ce seront les bacs de tri des Grands Places qui seront à leur tour enterrés.

■ Composteurs : valorisation des déchets alimentaires

La gestion réglementaire des biodéchets va évoluer dans les prochaines années puisque la loi prévoit une obligation de tri à la source des biodéchets.

A partir du 1er janvier 2024, nos déchets alimentaires ne pourront plus se retrouver dans nos sacs d'ordures ménagères. Il faudra trouver d'autres solutions de collecte, ou développer davantage de sites de compostage partagé.
A Panissières, l'expérience d'un site de compostage partagé de proximité est déjà en route puisque cela fait plus d'un an que les résidents de la Grange ont pris la bonne habitude de venir déposer leurs déchets alimentaires dans les bacs de compost.
C'est un travail en commun, avec la CCFE, les référents du site et les services techniques de la commune qui permet d'assurer le bon fonctionnement du site.
Mettre ces biodéchets au compost, c'est diminuer d'1/3 sa poubelle d'ordures ménagères.
Dans le but de promouvoir le compostage partagé de proximité et installer d'autres composteurs, la CCFE propose une formation de trois jours à des bénévoles, élus et agents techniques.
Pour Panissières, ce sont nos deux référents de la Grange : Mr Ducreux Jacques, Mr Maligeay Alain, et Pierre Giraud, agent de la commune, qui sont devenus guides composteurs. Ils sont nos ambassadeurs de la prévention et de la gestion des biodéchets ménagers. Ils sont désormais en capacité de nous transmettre les bons conseils pour faire un bon compost, qu'il soit individuel ou partagé.

■ Tri sélectif : Importance du geste de tri

■ BACS JAUNES :

PAPIERS, BOITES METALLIQUES, BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES, CARTONNETTES D'EMBALLAGES

Bien trier est devenu un geste citoyen qui contribue à la préservation de l'environnement. **Le meilleur déchet est bien sûr, celui qu'on ne fait pas.**

Mais beaucoup de déchets se recyclent et donnent une nouvelle matière première pour fabriquer à nouveau des bouteilles, des emballages…

Tous les objets que vous mettez dans les bacs jaunes, sont emmenés au centre de tri de Firminy où ce sont presque 1 000 tonnes de déchets/semaine qui sont triés et valorisés.

MAIS IL EST IMPORTANT DE METTRE, UNIQUEMENT CE QUI PEUT ÊTRE RECYCLÉ.
Les erreurs de tri coutent cher à la collectivité. Si vous avez un doute sur un objet, si vous n'êtes pas certain qu'il soit recyclable, il est préférable de le mettre dans les ordures ménagères.

Il est aussi préférable de ne pas imbriquer les déchets entre eux surtout s'ils ne sont pas de même matière.

■ BACS VERTS :

BOUTEILLES EN VERRE, POTS ET BOCAUX EN VERRE

A recycler dans le conteneur à verre : uniquement le verre d'emballage comme les bouteilles, flacons, pots et bocaux.

Surtout ne pas mettre : vaisselle cassée, porcelaine, verre à boire, plat au four, miroir, néon, vitre, plaque de cuisson et insert de cheminée.

■ CONTENEURS RELAIS :

Vous pouvez déposer dans les conteneurs du Relais :

- **Vêtements,**
- **Linge de maison,**
- **Chaussures**,
- **Petite maroquinerie** (sacs à main, ceintures).

Si possible, dans des petits sacs fermés.

■ Déchèterie du Roule :

Pour les cartons, déchets de bois, déchets verts, huiles usées, déchets de peinture, piles, appareils électroniques et tout venant, pensez à la déchèterie du Roule.

Lieu-dit « Le Roule » Panissières
Tél. 09 71 00 49 87

Horaires d'ouverture toute l'année :
- Lundi au jeudi : 14h à 17h30
- Vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h30
- Samedi : 8h30 à 17h30 NON-STOP

Accès autorisés pour :
- Tous les particuliers de la CCFE
- Professionnels ayant une carte d'accès délivrée par la CCFE
- Services techniques de toutes les mairies de la CCFE

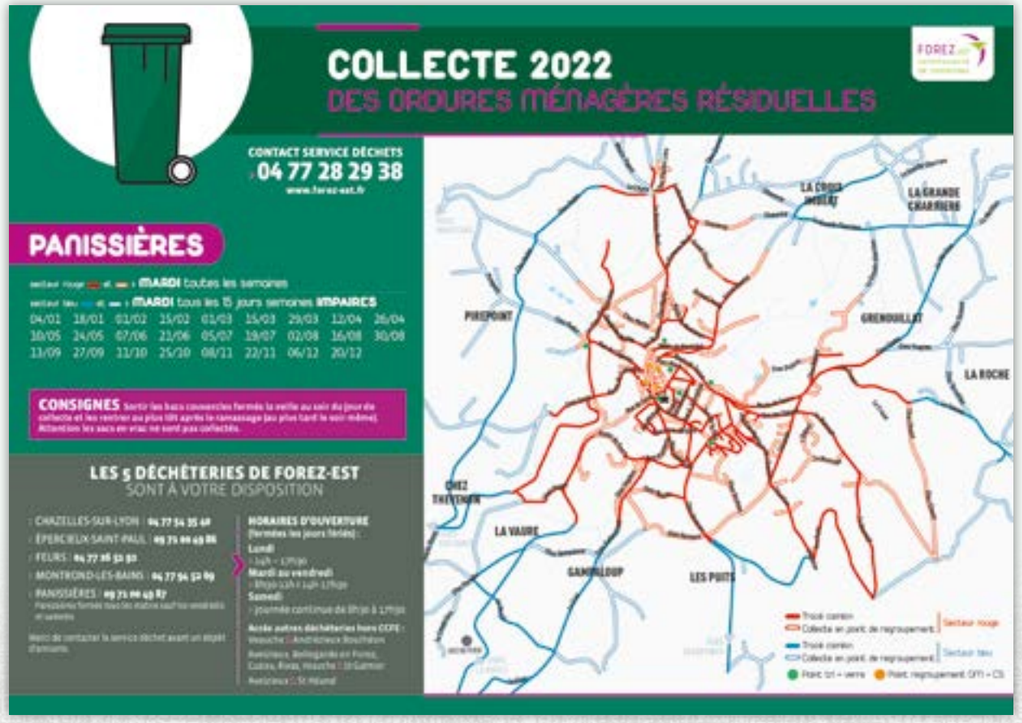

HAUSSE DES REDEVANCES D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

QUE FINANCE LA REDEVANCE ?

La redevance sert à financer l'ensemble des services suivants :

- La collecte des ordures ménagères, leur transport et traitement,
- La collecte des emballages/papiers à recycler et du papier, leur transport et leur tri,
- La collecte du verre en apport volontaire et son traitement,
- La gestion des déchèteries,
- Les frais de gestion incompressibles (équipements, maintenance, personnel…).

Ci-dessous un graphe qui synthétise la répartition des dépenses du service apporté en matière de déchets ménagers :

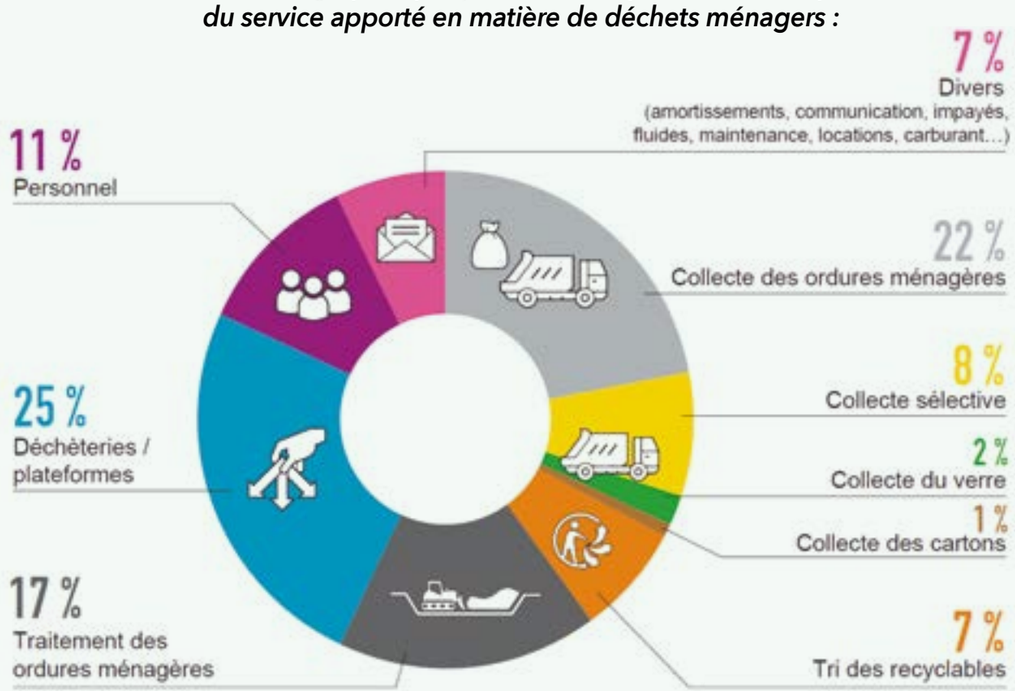

POURQUOI UNE TELLE HAUSSE EN 2021 ?

- Tout d'abord, **les marchés de collecte des déchets et de gestion des déchèteries sont en augmentation régulière malgré des mises en concurrence et négociations récentes.** En cours de marchés, les prestataires exercent également une pression constante pour réaliser des avenants financiers.
- Les tonnages collectés sur les 5 déchèteries explosent depuis 2019 (+68% de déchets verts, +30% de gravats et +19% de tout-venant pour un surcoût total d'environ 176000€HT/an) **mais qui sont ainsi valorisés et traités dans des conditions respectueuses de l'environnement,**
- L'Etat taxe les collectivités territoriales pour l'enfouissement des ordures ménagères résiduelles. Cette **Taxe Générale des Activités Polluantes** (TGAP) va augmenter progressivement de 282% jusqu'en 2025. En 2021, cette taxe est de 30€HT/tonne enfouie (+12€HT/tonne par rapport à 2020 soit un surcoût total de 156000€HT pour notre budget.

Le budget annexe des ordures ménagères est en déficit annuel depuis 2017. Il a pu s'équilibrer jusqu'en 2020 grâce à des excédents antérieurs. Aujourd'hui, il n'existe plus de marge. Le budget annexe doit obligatoirement s'équilibrer en dépenses et en recettes. Le budget général ne peut pas abonder.

Or, depuis plusieurs années, la hausse des coûts de gestion des déchets ménagers n'a pas été totalement répercutée aux usagers par la collectivité.

Malheureusement, **pour trouver l'équilibre budgétaire,** les recettes perçues par la redevance devaient être augmentées de 16%.

UN AVENIR ÉCONOMIQUE PEU RASSURANT

La responsabilité des élus est aussi d'alerter les usagers sur le contexte économique de la gestion des déchets ménagers à venir.

En effet, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) prévoit une réduction de 50% de mise en décharge à l'horizon 2025 et des objectifs ambitieux en matière de valorisation. La CCFE collecte et transfère chaque année environ 13000 tonnes d'ordures ménagères au centre d'enfouissement Borde matin situé à Roche-la-Molière. Au départ, ce site a été dimensionné pour traiter 500000 tonnes de déchets par an. La société SUEZ bénéficie d'une autorisation préfectorale pour exploiter le site jusqu'en 2053. Néanmoins, à partir de 2025, elle ne pourra traiter que 270000 tonnes de déchets par an pour respecter les objectifs environnementaux. Pourtant, les charges d'exploitation restent stables. Lors de ses prochains marchés de traitement, la CCFE peut s'attendre à des prix de traitement qui explosent… Sans compter l'augmentation de TGAP qui sera de 65€HT/tonne enfouie.

Vous l'avez compris, la CCFE ne fixe ni les objectifs de réduction de déchets, ni les taxes qui pénalisent fortement le budget des collectivités. Malheureusement, en 2021, de nombreuses collectivités en France n'ont pas eu le choix que de voter des augmentations significatives de redevances ou taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Désormais, nous ne pouvons que nous efforcer de mettre en œuvre des actions pour répondre à la règlementation et limiter l'impact financier des décisions gouvernementales sur notre budget. Elles sont nombreuses :

- Au 1er janvier 2023, nous mettrons en place l'extension de consignes de tri à tous les emballages plastiques (pots de yaourt, films, barquettes…)
- Avant le 31 décembre 2023, nous mettrons en place une solution de collecte séparative des biodéchets pour tous
- Depuis 2 ans, nous multiplions les sites de compostage partagés dans les communes. Aussi, nous avons distribué plus de 2000 composteurs individuels sur la même période
- En 2021, nous avons continué de développer le broyage/compostage des déchets verts. Une plateforme de stockage des déchets verts a été créée sur la nouvelle déchèterie de Chazelles-sur-Lyon. Les 1600 tonnes de végétaux déposés chaque année par les usagers seront broyés et évacués vers les exploitations agricoles de proximité.
- Depuis 2020, nous optimisons les tournées de ramassage des déchets en développant l'apport dans des conteneurs collectifs. Evidemment, il s'agit d'une stratégie à long terme pour limiter la hausse des coûts de collecte lors des prochains marchés publics.
- Depuis 2020, nous développons le réemploi sur nos déchèteries en récupérant et donnant une seconde vie à des objets encore en état d'usage qui étaient destinés à l'enfouissement…
- Un meilleur contrôle des dépôts. Par exemple, la déchèterie de Chazelles-sur-Lyon possède un nouveau contrôle d'accès par plaque d'immatriculation. Surtout, il va permettre d'éviter un usage abusif de la déchèterie par certains usagers (particuliers ou professionnels) ne contribuant pas au financement du service. Actuellement, leurs déchets sont pris en charge financièrement par les usagers de notre collectivité, «indirectement par vous».

La collectivité met en place des services, des outils, des infrastructures… Néanmoins, le comportement de chaque usager du territoire reste essentiel en les utilisant.

Ci-dessous quelques chiffres supplémentaires qui pénalisent le budget des ordures ménagères. Sur la CCFE, en moyenne :

- Un habitant produit 200kg/an d'ordures ménagères résiduelles (poubelle verte). Elles sont enfouies. **Pourtant, les 2 tiers pourraient être valorisés avec les solutions de tri apportées par la collectivité.**
- 700 tonnes de refus de tri/an (erreurs de tri dans les conteneurs jaunes). Une tonne de refus coûte 500€HT à la collectivité…

Les élus de la CCFE se seraient bien exemptés d'une hausse tarifaire aux administrés. Ils n'avaient pas le choix.

Panissières

Le MARCHÉ

Un rendez-vous incontournable proche de chez vous !

Chaque samedi, ce sont entre **15 et 20 forains** qui vous accueillent dans la bonne humeur pour vous proposer des produits favorisant la **qualité alimentaire et les circuits courts de proximité.**

De la place de la mairie, en remontant la rue de la République, vous trouverez **fromages, fruits, légumes, viande, gâteaux, miel ainsi que des vêtements, chaussures et accessoires.** L'offre est complétée par tous les commerçants du centre-ville.

Pendant la saison estivale, un marché des créateurs s'est tenu le premier samedi du mois. Si le temps était souvent défavorable au déballage, nous avons pu admirer le travail de nombreux artistes et rencontrer plusieurs écrivains de la région.

La commission travaille en permanence sur de nouveaux projets, étudie chaque demande de forains pour rendre le marché toujours plus dynamique et attractif. Pour 2022, l'adhésion à l'association M'ton marché devrait permettre de réviser le règlement et proposer des animations.

Cette année encore, malgré les contraintes sanitaires, le marché est resté un lieu de convivialité.

Commission SPORTS

Le dojo reprend des couleurs

Situé au **Saint-Antoine,** le Dojo accueille régulièrement les élèves (primaire, collège) et chaque semaine des cours de yoga ainsi qu'une nouvelle association **« AIKIBUDO »** qui depuis début septembre propose notamment l'enseignement de l'Aïkido. Ce site connait donc une utilisation dense qui nécessite de l'entretien et du renouvellement de matériel. Dans ce cadre, la vétusté avancée d'une partie du tatami nous a conduit à nous projeter rapidement sur le remplacement de cette surface. La commune a fait le choix de renouveler l'ensemble des 57 tapis pour un investissement de 5 900 €. C'est donc une surface neuve de 114 m² qui a été installée dans les règles de l'art par les services techniques et qui propose aujourd'hui un espace de travail entièrement rénové.

Le revêtement utilisé sur ces tapis permettra dorénavant un nettoyage simplifié ce qui est primordial dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons.

Nous espérons que l'ensemble des utilisateurs sera sensible à la qualité de cette rénovation et aura à cœur d'en prendre soin afin de le maintenir en état.

Un nouvel équipement sportif dans les tuyaux !

Une réflexion s'est engagée sur les différents sites à vocation sportive que comptent la commune. Au travers de cet état des lieux la nécessité d'avoir une vision cohérente de nos équipements tant sur le sportif que culturel s'est dessinée. En effet, les sites sportifs sont apparus comme co/utilisés par le versant «culturel» mais aussi par nos scolaires (écoles collèges). On dénombre 14 sites différents répartis sur l'ensemble de la commune dont certains souffrent de vétusté avec un besoin prégnant de mise au norme. La convergence de plusieurs associations sur un même site aurait aussi pour conséquence de libérer des bâtiments et permettrait de fait à la commune de rationaliser ses coûts de fonctionnement. Cet état des lieux s'est vu conforter par les sollicitations de nos associations ainsi qu'une volonté communale d'enrichir l'offre sportive de notre territoire et de renforcer son attractivité.

Afin de répondre à l'ensemble de ces besoins, la création d'un pôle sportif permettant le regroupement des associations sur un espace dédié et repéré a été formulée.

Véritable engagement du mandat, la réflexion est très engagée et des études de faisabilité sont en cours afin de donner, un point de chute ainsi qu'une esquisse la plus fiable et réaliste à ce projet.

Des temps d'échanges seront naturellement mis en place avec les associations afin d'échanger sur les différentes étapes et donner une dimension collective ainsi que collaborative à la construction de ce projet.

Panissières

Commission SPORTS

■ Forum des associations

Vendredi 3 septembre dernier la municipalité avait donné rendez-vous à tous dans le cadre du forum des associations. Il nous est apparu important de redonner de la lisibilité au réseau associatif de la commune mis en sommeil depuis mars 2020 et ce afin de lui permettre de renouer avec les adhérents et plus largement le public.

Cette édition a permis à 17 associations de présenter leur programme et projets ainsi que d'enregistrer des adhésions. Nous remercions chacune d'entre elles d'avoir répondu présent et pour leur engagement.

Ce sont environ 300 personnes qui sont venues visiter cet espace dédié au monde associatif et découvrir sa richesse.

La manifestation s'est terminée avec un moment de convivialité avec les bénévoles où chacun a pu prendre le temps d'échanger afin de retisser des liens ou faire connaissance.

L'A.C.P.R.

CAP Tennis

Les donneurs de sang

■ Nouvelles associations

AÏKIBUDO CLUB PANISSIÈRES
(ABCP)

Enseignement de l'AÏKIDO, art-martial japonais pratique des armes traditionnelles en bois : sabre, bâton, couteau.

■ Dojo Saint-Antoine,
6 Rue Waldeck Rousseau
Tél. 06 82 80 16 68 / 06 82 54 41 21

LES ANGES DE LA TURDINE

Aide aux personnes démunies
Boutique solidaire
Lieu d'écoute et d'échange

■ Route de Feurs
Tél. 06 71 40 18 41
Mail : association.lesangesdelaturdine@gmail.com

LES AMIS DU MARCHÉ

Présents le samedi matin
Panissières

■ Bastien Garel
Tél. 06 61 18 81 67
Mail : lesamisdumarchepanissieres@gmail.com

La bibliothèque municipale

ESPACE CULTUREL
Rue de l'Egalité - Tél. 04 77 28 79 73
PERMANENCES : lundi 10h/12h, mercredi 16h/18h30, jeudi 16h/18h et samedi 9h30/12h.
TARIFS : Abo. adulte 9,80 €/ Abo. enfant 4,50 €
Les abonnés peuvent emprunter 8 livres, 3 CD, 3 DVD pour 3 semaines

Quelques chiffres :
À votre disposition, **13 500 livres** (romans, documentaires, bandes dessinées, albums, livres en gros caractères, livres-audio), **550 DVD, 550 CD, 21 revues mensuelles, accès gratuit aux ressources numériques du département de la Loire...**

Espace convivial ouvert à tous

La vente de livres

Les ateliers enfants

Les CP et leur totem

La dictée

ANIMATIONS :

■ Accueil classes & crèche

Tout au long de l'année, **les enfants des écoles primaires et maternelles, ainsi que des groupes de la crèche, viennent découvrir les richesses de la bibliothèque, écouter des histoires et emprunter des ouvrages.**

■ Rencontre avec un auteur

Fin novembre Eric Boisset, auteur jeunesse, est venu rencontrer à la bibliothèque les élèves des classes de 3ème du collège de Panissières. Moment d'échanges important pour les jeunes lecteurs autour de la naissance d'un livre

■ Expos temporaires

Des sélections de documents mis à la disposition des emprunteurs : en 2021, 4 thèmes ont été mis en avant **« Le roman rural», « Le printemps des poètes», « Sagas familiales », « Auteurs et espaces américains ».**

■ Club de lecture « Au fil des livres »

Le club a pu proposer 3 rencontres cette année pour échanger, de façon fort conviviale, autour des lectures de chacun. Ce club est ouvert à tous.
Vous pouvez consulter le blog : **aufildeslivres42.blogspot.fr**

■ La Fête du livre

Nous avons pu renouer avec notre rendez-vous annuel, les 15 et 16 octobre avec la 18ème édition de la Fête du livre pour un voyage dans les «Grands espaces nord-américains».

Le vendredi était consacré aux scolaires. Pour découvrir cette région du monde, ses paysages et son histoire, les enfants (ainsi que des résidents de l'EHPAD) étaient invités le matin à l**a Ferme Seigne pour écouter des Contes américains mis en musique par Alain Kieffer et l'après-midi une séance de cinéma attendait les plus grands avec la projection de « Calamity une enfance de Martha Jane Cannary »** un film d'animation de Rémi Chayé. En tout 132 enfants ont bénéficié de cette journée.
A noter que 4 classes du collège (une classe de 3ème et trois classes de 5ème soit environ 100 élèves) se sont déplacées au cinéma le mercredi matin pour visionner ce film.
Le samedi, dès 9h30, vous avez été nombreux à nous rendre visite pour découvrir les réalisations des collectivités (écoles, crèche, EHPAD...), de belles photos des grands espaces, échanger avec les auteurs présents, acheter des livres (neufs ou d'occasion), **participer à l'atelier enfant ainsi qu'à la dictée en fin de matinée.**
La journée s'est terminée avec le spectacle musical « Appalaches blues » d'Alain Kieffer racontant le parcours d'Alan Digger fils d'immigrés irlandais et la naissance de la musique folk américaine.

Panissières

Association ADMR de Panissières

Pour la deuxième année consécutive, les problèmes de pandémie ont compliqué la vie professionnelle de toute l'équipe d'Aide à Domicile. Aussi nous avons pu mesurer combien nos différents services étaient indispensables pour aider les personnes les plus fragiles.

Malgré ces périodes difficiles, les **24 salariées** (17,3 équivalent temps plein) sont intervenues auprès de **263 personnes dans les 11 communes environnantes.**

Suite à notre assemblée générale, voici quelques-unes des perspectives à poursuivre pour l'année à venir :

- **Renforcer les recrutements de personnel :** c'est toujours frustrant de mettre des dossiers en attente par manque de candidature,
- **Accueillir de nouveaux bénévoles,** les tâches à accomplir sont nombreuses et variées, nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouvelles personnes,
- **Poursuivre** la démarche de qualité (certification AFNOR)
- **Développer** la gamme famille,
- **Poursuivre les visites de convivialité,** activité bénévole assurée à la demande des personnes âgées.

Si vous souhaitez travailler chez nous ou simplement vous renseigner, ou encore nous rejoindre en tant que bénévole, contactez :

LA MAISON DES SERVICES

6 Rue Denis Boulanger - Panissières - Tél. 04 77 28 63 31

Résidence Arc en ciel

Créer du lien social, Redonner des couleurs à l'Autonomie telle est la mission de Sandrine et de son équipe arc-en-ciel.

La Résidence Mutualiste Arc-en-Ciel est une résidence autonomie du groupe AESIO Santé qui se pose en solution intermédiaire entre le domicile et l'hébergement médicalisé. Elle accueille des personnes âgées valides et autonomes, seules ou en couple, désireuses de bénéficier d'un logement dans un cadre sécurisé avec une présence 24h/24.

La résidence s'est vue étoffer de deux nouvelles couleurs avec l'arrivée de **Marie-Agnès Gros, agent hôtelier et de Sandrine Venet, maîtresse de maison** en plus de celles des lumineuses **Maryse MOREL, Sylvie DUMAS, Nadège ROSE, Nirina MARTIN et Naomi GAULT.**

L'équipe entourée des infirmières, des kinés, des intervenants de l'ADMR, du SSIAD s'engage au quotidien à veiller au confort de ses résidents, à maintenir les liens sociaux, à apporter bien-être et plaisir avec beaucoup de bienveillance.

Depuis la levée d'une partie des obligations sanitaires, les activités et événements festifs ont pu reprendre dans le respect des règles en vigueur tels que : pique-nique en plein air avec un animateur, des fêtes d'anniversaires et des samedis « brioche » pour rassembler les résidents autour d'un goûter que chacun organise à tour de rôle.

Cette fin d'année promet d'être festive, avec de beaux projets en perspective » nous informent Sandrine et son équipe : Le 8 décembre fut un moment convivial avec la chorale « Au Cœur des Collines » qui nous a fait le plaisir de venir à notre rencontre bénévolement. Les 13 et 14 décembre, les enfants de l'école primaire Jeanne d'Arc sont venus chanter avec nous. Le 16 décembre nous avons organisé notre traditionnel repas de Noël et le 18 décembre, nous avons reçu l'équipe municipale pour les colis de Noël.

« Pour mener à bien tous ces projets, l'équipe s'appuie sur une équipe de bénévoles….

Alors … Si vous aimez le contact avec nos ainés et souhaitez partager du temps avec nous, vous êtes les bienvenus ! »

Contactez-nous :

Rue Denis Boulanger - PANISSIERES

Mail : residence-mutualiste-arcenciel@mutualite-loire.com

Tél : 04 77 28 72 66

Joyeuse Boule

Ecole de Formation Bouliste :

Les DIX HUIT jeunes boulistes de Panissières ont participé à **la promotion de la Boul'Enfance** pour le Comité Bouliste de la Loire : les mercredi 22 septembre à St Chamond et 06 octobre à Montbrison dans le tout nouveau boulodrome inauguré récemment.

Une nouvelle promotion aura, sans doute, lieu à Roanne dans le boulodrome de Mably très bientôt.

Ces rassemblements ont pour but de montrer à des enfants potentiellement intéressés par le Sport Boules, certaines activités contenues dans le programme annuel de la Boule Enfance, élaboré par Benjamin MATHAUD, Conseiller Technique Sportif Départemental.

Ce programme comporte des épreuves d'adresse au point et au tir, toujours de façon ludique et qui deviennent au fur et à mesure de l'avancée de la saison, plus compétitives.

La Joyeuse Boule intègre les nouveaux joueurs tout au long de la saison, d'octobre à juin.

Contactez Bernard BOINON : Tél. 07 50 83 63 04

ou par mail : joyeuseboule.p42@yahoo.com.

La licence annuelle est gratuite et le matériel fourni par l'association.

Les entrainements ont lieu tous les mercredis de 14h00 à 16h15 au boulodrome de la place de la Liberté par beau temps ou au boulodrome de Feurs par mauvais temps.

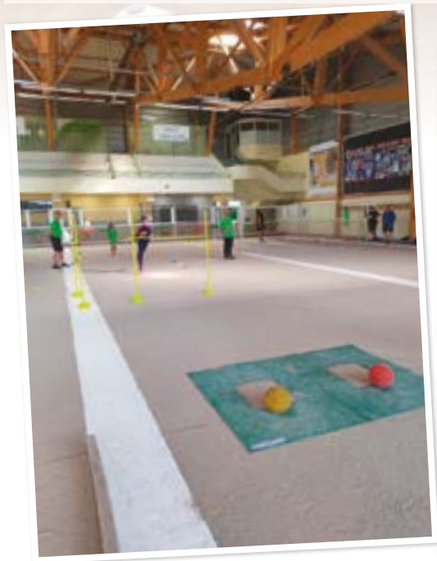

Manifestations importantes de la saison 2022 :

- **Les samedi 23 et dimanche 24 avril :** les éliminatoires au sein du secteur du Montbrisonnais pour le championnat de France en quadrettes sur le plateau d'évolution qui vont concernés près de 300 joueurs,
- **Le dimanche 26 juin :** le concours de 16 doublettes toutes divisions sur invitation,
- **Les samedi 27 et dimanche 28 août :** les concours de 64 doubles toutes divisions et 64 doubles 4ème division par poules,
- **Les samedi 17 et dimanche 18 septembre :** le concours de 64 doubles 3ème et 4ème divisions Challenge « Jean-Claude et Maurice DUCREUX »,
- Trois topinées : **les vendredi 15 juillet, jeudi 18 août et vendredi 02 septembre**

F.N.A.C.A.

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

Le 18 septembre 1969, le récepissé 1806 de la sous-préfecture de Montbrison officialisait la nomination du comité F.N.A.C.A de Panissières.

A ce jour, notre doyen Elie Ducreux a fêté le 15 octobre 2021 son 90ème anniversaire.

Le «jeune» Jean-Paul Perrasse, ses 77ans le 16février.

En respectant aussi la mémoire du sergent Joseph Soleymieux tué à Darna en Algérie le 11 avril 1957 à l'âge de 23 ans.

Elie Giraud et Etienne Verrière

Notre association qui n'a pu suspendre le cheminement du temps, doit faire face à la réalité et ne peut plus échapper au vieillissement d'un effectif qui se réduit (2019-2021 : 13 décès et 2 veuves)

Dans un climat de confiance, de solidarité, une petite équipe de responsables assume avec compétences la gestion des activités administratives et festives.

Après une bien longue période de pandémie, l'année 2021 nous a permis de remettre à jour l'organisation de quelques manifestations.

- **Le 19 mars :** une petite délégation F.N.A.C.A put prendre part au monument aux morts à une simple cérémonie du 59ème anniversaire du cessez- le-feu en Algérie.
- **Le voyage de 5 jours (du 6 au 11 septembre)** sur la Côte d'Azur obtint un succès mitigé,trop perturbé par les exigences de mesures sanitaires.
- **Le 28 septembre,** au Congrès Départemental de la F.N.A.C.A. notre comité eut le grand honneur de voir 2 de ses adhérents Elie Giraud et le cottançois Etienne Verrière recevoir du lieutenant colonel Van Den Bogaerde la médaille militaire, troisième distinction dans la classification des ordres nationaux.
- **Le 19 mars 2022,** le 60ème anniversaire du cessez-le-feu sera marqué par une cérémonie exceptionnelle avec la remise de la croix du combattant à 6 sociétaires.

Cérémonie du 11 novembre

Le club de l'Amitié

Le club de l'amitié du 3ème âge.

Après de longs mois de fermeture,le club a réouvert le 1er juillet 2021.

Les adhérents étaient heureux de se retrouver pour jouer,discuter et passer un agréable après-midi.

Nous aimerions beaucoup que de nouvelles personnes (plus jeunes) viennent nous rejoindre les jeudis après-midi de 14h à 18h d'une part parce que c'est très convivial (ne vous ennuyez pas chez vous!) et d'autre part pour assurer la continuité du club.

Bonne année à tous !

A bientôt

Les Amis de la Nature

Les consignes sanitaires s'étant adoucies, les Amis de la Nature ont repris leur activité comme à l'accoutumée même si le pass sanitaire demeure obligatoire pour les regroupements en intérieur.

Le séjour à Figeac, initié pour le printemps 2020 s'est réalisé en septembre dernier. Une vingtaine de participants a pu, durant 5 jours, arpenter quelques sentiers du Lot tout en profitant des sites touristiques comme **St Cirq-Lapopie et son chemin de halage** ou la c**élèbre abbatiale de Conques,** en Aveyron, dont les vitraux monochromes de Pierre Soulage diffusent en son intérieur une lumière douce et reposante.

Les projets pour cette fin d'année et 2022 se structurent petit à petit.

Un weekend rando dans la Bourgogne du Sud est déjà programmé pour le mois de Mai. Les **sorties à la demi-journée** sur Panissières alternent avec celles plus éloignées réalisables **sur une journée. Les randos du premier samedi de chaque mois sont maintenues.** Elles permettent à toute personne, intéressée par la randonnée et indisponible le vendredi après-midi de pratiquer son loisir.

Plusieurs niveaux de difficulté sont proposés chaque semaine, encadrés par des responsables qui ont reconnu le parcours quelques jours plus tôt. Ainsi, chacun peut choisir son groupe en fonction de ses attentes. Ce qui est très apprécié par tous les adhérents.

Et pour parfaire la convivialité interne et la cohésion du groupe, en plus des nombreux **échanges au moment du goûter collectif** en fin de rencontre, s'ajoutant à la **journée des rois et à la topinée, 2 ou 3 rando-restos sont également prévues.**

Sans oublier, bien évidemment, notre **«marche du monorail»** que les soixante adhérents présents à l'AG, à l'unanimité, ont à cœur de préparer et qui, comme ses éditions précédentes, aura lieu **le Lundi de Pâques soit le 18 avril 2022,** au départ de Panissières. Ne ratez pas ce rendez-vous car nous avons tous hâte de vous y retrouver.

Les Amis de la nature

https://lesamisdelanature42.jimdo.com/

Panissières

Les Motards des Montagnes du matin

NB : Retrouvez-nous en photos sur le panneau des M.M.M., rue de la République (face au Kébab)

En 2009, sous la houlette d'un groupe de motards chevronnés, passionnés par la moto-tourisme ainsi qu'un panel de « jeunes » prêts à relever le défi, l'Association «LES MOTARDS DES MONTAGNES DU MATIN» voyait le jour.

Organiser des balades touristiques et surtout conviviales, tel était et est toujours le but des M.M.M.

Enfourcher sa moto que ce soit pour une balade d'une journée sur les routes de notre région ou celles avoisinantes : **Auvergne, Beaujolais, Haute-Loire, Ardèche…** ou bien organiser des sorties sur deux ou plusieurs jours, rouler pour la sensation de liberté, quel que soit le temps : le soleil, la chaleur, le vent, la pluie et le froid quelquefois…

Rouler pour le plaisir de découvrir au détour d'un virage un paysage magnifique, un beau village ou simplement une curiosité de la nature, s'arrêter pour visiter un site qu'on ne connaissait pas ou admirer ce que «Dame Nature» nous a octroyé, se retrouver tous ensemble le soir à l'hôtel autour d'un bon repas, refaire le monde à coups de «tu te rappelles…», passer une bonne nuit pour être en forme le lendemain et reprendre la route… se quitter et rentrer chez soi avec la perspective de la prochaine sortie qui se profile déjà à l'horizon… Un bonheur qui se répète au fil du temps !

La route est indissociable de la moto, il faut la respecter car elle est intraitable, il faut aussi savoir la partager... c'est ce que nous, motards, nous efforçons de faire.

Etre motard ne se résume pas à porter un casque et un blouson de cuir ou au plaisir de rouler, c'est un état d'esprit : respect, entraide, politesse (entre autres un petit salut aux autres motards qu'on croise ou un signe de la main ou du pied pour ne pas lâcher le guidon en remerciement aux automobilistes qui se serrent à droite pour nous laisser les doubler) sont les maîtres mots pour le définir.

Les M.M.M.

Le Football Club des Montagnes du Matin

Le FC2M, après un an et demi sans compétition, a repris le chemin des terrains et de la compétition pour notre plus grand plaisir. Nos trois sites (Panissières, Chambost et Saint-Barthelemy) peuvent enfin accueillir de nouveau nos footeux !

Notre saison 2020-2021 a été longue et compliquée. Aucune de nos équipes n'a pu démarrer la compétition au regard de la crise sanitaire. Nous nous sommes efforcés de proposer des activités pour les plus jeunes tout au long de la saison en nous adaptant toujours aux différents protocoles sanitaires. Nos dirigeants ont redoublé de courage et d'efforts pour que cette fin de saison se passe au mieux.

Une nouvelle saison a démarré avec des peurs et des craintes après ces deux années catastrophiques, du point de vue sportif et financier.

Nous avons heureusement constaté que les joueurs sont de retour et que les nouvelles recrues sont nombreuses et viennent conforter nos effectifs ! Pour cette saison 2021-2022, le club ne compte pas moins de 320 licenciés dans ses rangs dont 55 féminines, se regroupant sur 26 équipes.

Un nombre conséquent de joueurs pour un nombre limité de dirigeants. Nous recherchons notamment à ce jour un contrat civique pour encadrer nos effectifs.

Une saison nouvelle, qui on l'espère, sera complète et riche en évènements. Nos équipes jeunes (U13, U15, U18) réalisent un très bon début de saison sur le plan sportif ! Nous souhaitons du courage à toutes nos catégories et énormément de plaisir pour cette nouvelle saison.

Pôle Féminin :

Depuis quatre saisons, notre pôle féminin est encadré par Bruno Paillasson et Rémi Perret, avec 8 filles initialement. Aujourd'hui, le pôle féminin s'agrandit et s'améliore encore. Pour cette saison 2021/2022 pas moins de 40 féminines sont inscrites au FC2M regroupées sur 4 équipes de jeunes (U9F, U13F, U15F, U18F). Nous comptons aussi une équipe séniors filles qui évolue en foot à 8.

Un constat s'impose : les projets continuent et le développement du club est bien réel. Le club recrute toujours des filles de tout âge et de tout niveau pour compléter ses effectifs.

Si l'aventure t'intéresse contacte-nous !!

Prochaines Manifestations :

TOURNOI EN SALLE :

- **Samedi 12 Février : U7 et U18F**
- **Dimanche 13 Février : U13**
- **Samedi 26 Février : U9**
- **Dimanche 27 Février : U11**

TOURNOIS EN EXTÉRIEUR :

- **Samedi 23 avril Tournoi : U18**
- **Jeudi 26 mai Challenge Jacques Pais : U11**
- **Vendredi 27 Mai : tournoi Féminin**
- **Samedi 28 Mai : Challenge Henri Point U13**

Association Rythme Club Panissiérois

Le RCP, Rythme Club Panissiérois, est une association qui comporte 2 sections : **danses de couple** (enfants, adolescents et adultes) et **danses en ligne** (adultes). Les cours se déroulent à la salle St-Antoine et salle d'animation.

Danses de couple :

Ouvert aux enfants à partir de 5 ans. Le professeur est Geoffrey Jacob. Cette année, 44 enfants et adolescents sont répartis en 4 groupes selon leur âge :

- Mardi de 17h/18h,
- Mardi de 18h/19h,
- Mercredi de 14h30/16h,
- Jeudi de 18h15/19h45.

Il y a 5 groupes d'adultes qui sont au nombre de 35.

Trio bachata, salsa, rock :
(1 danse par trimestre)
- Débutants : Lundi 19h30/20h30,
- Intermédiaires : Lundi 20h30/21h30.

Rock toute l'année :
- Intermédiaires/avancés :
Mardi 20h30/21h30.

Danses latines toute l'anné, salsa, bachata, kizomba :
- Intermédiaires/avancés :
Mardi 21h30/22h30.

Danses sportives (chacha, rumba, valse, tango...) :
- Tous niveaux : Mardi 19h30/20h30.

Les 2 et 3 juillet sont retenues pour le gala du RCP 2022 au gymnase de Panissières. Tous les groupes adultes et enfants y participent et nous espérons vous y retrouver nombreux pour un beau spectacle.

Danses en ligne :

- Pour adultes :
Jeudi 18h30/20h à la salle d'animation.

Les adhérents sont au nombre de 9.
Le professeur est Danielle Moulins.
Un stage solidaire ouvert à tous aura lieu en février 2022.
En raison de la Covid-19, les cours des enfants ont été suspendus de novembre 2020 à mai 2021.
Les cours adultes ont cessé en novembre 2020. Notre gala de solidarité et notre gala de fin d'année 2021 ont été annulés.

Des actions ont été menées pour pallier au manque d'entrées d'argent en 2020 (En effet, nous avons perdu un certain nombre de licenciés qui n'ont pas souhaité se réinscrire pour diverses raisons) qui met notre club en difficulté cette saison 2021/2022.

Renseignements :
06 17 53 93 78 - rcpdanse@gmail.com

Comité des FÊTES

Après une année de pause imposée pour les raisons que vous connaissez tous, le Comité des Fêtes a repris doucement ces activités.

Même réalisable mais sous des conditions toujours contraignantes, l'équipe a finalement abandonné l'organisation de la fête de la Saint-Jean. Grosse déception pour ce groupe qui avait le cœur à réanimer nos rues et redistribuer des sourires aux Panissiérois.

L'organisation du 13 juillet s'est déroulée presque normalement, seulement le mauvais temps s'est invité à la fête. **Soirée en intérieur, repas barbecue, feu d'artifice et soirée animée pour clôturer.** Nous avons retrouvé enfin une manifestation ou la joie et la bonne humeur étaient revenues.

Le dimanche 26 septembre dernier avait lieu notre traditionnelle foire de la Saint-Loup. Toujours très bien encadré par la commission «Comité de Foire» de la municipalité, le Comité des Fêtes a participé à sa manière. **Animation musicale, buvette et casse croute** étaient proposés. Une bonne journée qui a permis de retrouver l'ambiance du groupe et une nouvelle fois de participer à notre vie Panissiéroise.

La triste période que nous venons de traverser n'a pas arrêté les projets du Comité des Fêtes. **Vous devriez nous retrouver à l'occasion de la fête de la Saint-Patrick.** L'association est en ce moment en pleine réflexion sur l'organisation de celle-ci, sans doute le 19 mars prochain, sans doute dans nos rues panissiéroises, sans doute très animée…

Votre Village bouge… Bougez avec lui

Ecole de MUSIQUE

Une nouvelle rentrée pour l'École de Musique de Panissières !

Ce lundi 20 septembre a eu lieu la rentrée des élèves de l'École de Musique de Panissières. **Avec 7 professeurs et 43 élèves dont 4 adultes,** l'effectif est en baisse, essentiellement à cause de la période sanitaire incertaine qui rend les engagements plus difficiles (et un pass sanitaire imposé aux associations cette année)… Cependant, les professeurs et bénévoles de l'association mettent tout en œuvre pour accueillir les élèves et amorcer cette rentrée en harmonie : **les cours de Batterie, Guitare, Guitare basse, Piano, Saxophone, Trompette, Eveil musical sont reconduits, mais aussi un Parcours découverte** où les élèves peuvent découvrir et pratiquer sur 5 périodes la guitare, le piano, la batterie, la flûte, le saxophone ou la trompette, et un Atelier Musiques Actuelles pour concrétiser des pratiques collectives.

Plusieurs créneaux sont aussi consacrés à la Formation Musicale.

Des projets d'audition collective, d'enregistrements de productions, d'examen en préparation … permettront aux élèves de se motiver et surtout de prendre plaisir à travailler leur instrument tout au long de leur parcours musical !

Bonne rentrée à tous !

C.A.P. Tennis

■ Petit changement côté cours :

Suite au **départ de Bertrand RONZON,** qu'on tient à remercier pour toutes ces années passées au sein de notre club, l'école de tennis a accueilli **un nouvel éducateur moniteur : Pierre ROUSSERIE.**

Les cours ont toujours lieu le mardi soir de 17 h à 22 h, avec 4 cours «jeunes» et 1 cours «adultes».

■ Compétitions :

Comme chaque année tous les licenciés, jeunes et adultes, peuvent s'inscrire à diverses compétitions individuelles ou en équipe.

■ Divers :

A ce jour, le CAP Tennis compte, comme l'année dernière, une quarantaine de licenciés dont 22 jeunes.

Les membres du bureau se concertent pour mettre en place un tournoi et sur la possibilité d'éventuelles animations.

Du 8 au 14 novembre 2021, le Scarabée à Roanne accueille la première édition de l'Open International de tennis de Roanne, tournoi ATP Challenge 100. A cette occasion, nous avons la possibilité d'emmener des jeunes de l'école de tennis à y assister sur une demi-journée.

■ Quelques liens utiles :

Facebook : captennis Panissieres
Mail : captennis.panissieres@gmail.com

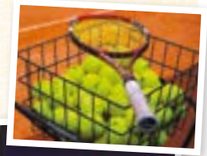

A.A.P.P.M.A.

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Fondée en 1927, **La Gaule Panissiéroise est devenue au fil du temps La Truite des Montagnes du Matin** forte aujourd'hui de 167 membres détenteurs de la carte de pêche locale.

L'association gère plusieurs ruisseaux façonnant les rivières principales, la Loise et la Charpassonne.

Sur l'ensemble de ces parcours se trouvent des **populations de truites farios, de vairons et de goujons.** L'excellente qualité des eaux favorise la reproduction naturelle démontrée par les pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche de la Loire.

Parallèlement **deux étangs permettent de pratiquer la pêche au coup, celui de l'espace Vermare et celui du Jardin Public où s'organise le concours de pêche de la Saint-Jean réservé aux enfants.**

En 2022 une nouvelle école de pêche devrait être proposée aux jeunes qui souhaitent apprendre les bases nécessaires de ce loisir passionnant et très évolutif en fonction des pratiques, comme la pêche de la carpe, celle des carnassiers au leurre ou encore la pêche à la mouche artificielle.

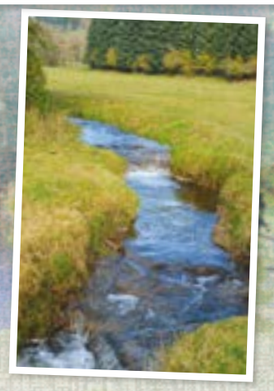

Panissières

Club AMRP

Les activités relancées avec une nouvelle équipe dirigeante après ces années perturbées par la crise sanitaire.

L'AMRP ne manque pas de pilotes, bénévoles, officiels mais pour perdurer elle a besoin de se renouveler.

■ De nouveaux statuts votés lors de l'assemblée générale en début d'année avec à la clé une nouveauté : une équipe dirigeante à 3 personnes.

■ Un nouveau local et siège social nécessaire pour la préparation des activités.

■ Les épreuves inscrites au calendrier n'ont pas changé : la course de côte et le 25 power, toutes 2 en Championnat de France seront organisées avec des mesures sanitaires simplifiées.

■ La course de côte s'avère être un succès avec un soleil radieux et un public nombreux.

■ L'épreuve de moto 25 power très appréciée sur le circuit de Marcillat en Combraille s'est déroulée avec un nombre important de pilotes et l'accueil du Championnat Mini GP tremplin vers la compétition de haut niveau pour les « minots » !!

Une année riche en émotions avec les performances de nos pilotes en compétitions :

■ **Amalric BLANC qui confirme en Championnat de France de la Montagne et en Championnat d'Europe de courses sur route** avec pour objectif fin août 2022 de participer à la course mythique du MANX GP sur l'Ile de Man.

La famille est aussi très représentée en course de côte et 25 power avec ses enfants Kelvin et Jefferson et son frère Jason.

■ **Au Championnat de France de la Montagne**

■ Catégorie 25 Power :

Podium pour Sébastien GAY sur la 3ème marche, 4ème Jérome COUTARD, 9ème Jefferson BLANC, 14ème Jason BLANC, 16ème Kelvin BLANC.

■ Catégorie QUADS :

6ème Gaétan GODARD et 17ème Jason BLANC

■ Catégorie SUPERBIKE :

sur les 2 plus hautes marches : Amalric BLANC Champion de France et Thierry BRUNEL Vice Champion, 10ème Jérôme COUTARD, 12ème Fabrice FAURE, 19ème Pierre-Etienne CLAIRET et 21ème Kévin PADET

■ Catégorie SUPERSPORT :

Le triplé pour l' AMRP

Amalric BLANC, Champion de France, Vincent PFISTER, Vice champion de France et Francis BLANCHON 3ème. 5ème Pierre DUPUY, 8ème Denis PONCET, 15ème Fabrice FAURE.

■ **Championnat d'Europe des courses sur route** (Italie, Autriche, Belgique, Allemagne, Pays bas, Tchéquie)

Amalric BLANC 4ème du championnat d'europe 600cc...

super pour une 1ère saison !

■ **Au championnat de France des Rallyes**

■ Jean-François FAYOLLE dit Jeff termine 10ème sur 121 participants tout au long de l'année.

■ Bravo à Jean-Luc DURIS qui termine 1er de la catégorie Championnat de France Rallye Classique.

En moto 25 power

■ Un équipage en endurance 25 Power pour essayer... pour s'amuser... pour représenter l'AMRP composée de Audric PERRIN, Mathis VIALLON, Jason BLANC... avec en VIP le Champion de France 25 power v2 et V3 Lucas BOSSON.

■ Un équipage pour la finale et pour le fun avec clinic moto 69 et un de nos Président Sébastien PUPIER

■ L'équipage 141 composé de la famille LONGRAIS termine 28ème sur 42 malgré de nombreux problèmes techniques.

■ En catégorie vitesse 4 : 5ème Mathis VIALLON, 16ème Amaury LONGRAIS

■ En catégorie vitesse 5 : Podium 2ème place pour Audric PERRIN et 11ème Cédric VIALON, 21ème Sébastien GAY, 25ème Arnaud VIALON, 32ème Jason BLANC, 48ème Noah LONGRAIS

Clin d'oeill à tous les pilotes de la catégorie éducative, nos futurs champions !!

■ Sasha PUPIER

■ Léo VIALLON

Sans oublier le sport moto en général mis en avant avec le titre de Champion du Monde Moto GP de Fabio Quartararo qui fait vibrer pilotes chevronnés et motards passionnés et rêver nos jeunes pilotes.

Nos pensées vont également vers deux de nos anciens Présidents, Bertrand REY dit «Béton» et Jean-Marc PROST dit «Noeil» disparus cette année.

Remerciements à la Municipalité, au Conseil Départemental, à la Fédération française et à la ligue Auvergne Rhône Alpes pour leurs aides précieuses pour le bon déroulement de nos organisations 2021.

Inscrits au calendrier prévisionnel 2022 le moto 25 power à Marcillat, la 33ème Course de Côte, un rallye Auvergne Rhône Alpes organisé avec plusieurs motos clubs de la région et un soutien à la Ligue AURA pour organiser des initiations à la moto pour enfants avec des éducateurs sur les circuits de karting.

Rendez-vous en 2022, n'hésitez pas à nous rejoindre pour de nouvelles aventures.

Casse-croûte cuisinier national !!

Mich commissaire

Il faut penser à 2022

Jean François FAYOLLE

Amalric BLANC

Podium superbike à Panissières

équipage endurance 25 power

Sébastien GAY

Audric PERRIN

Papa jamais bien loin

Kelvin Blanc

La classe ! sur l'affiche de la manche Europe en Italie

Parc coureur course de côte

Fabio QUARTARARO

Sasha et Léo

Jason BLANC

Jean Luc DURIS

Nouvelle équipe dirigeante AMRP

Départ 25 power vitesse

Fédération chasse

LA CHASSE, UN APPUI AUX COLLECTIVITÉS

COMMUNIQUÉ PRESSE
FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA LOIRE

Chaque commune ou presque recense au moins une association de chasse dont les membres sont des interlocuteurs privilégiés des collectivités pour de nombreuses problématiques rencontrées par les élus locaux.

9 600 CHASSEURS
900 ASSOCIATIONS DE CHASSE
130 PIÉGEURS

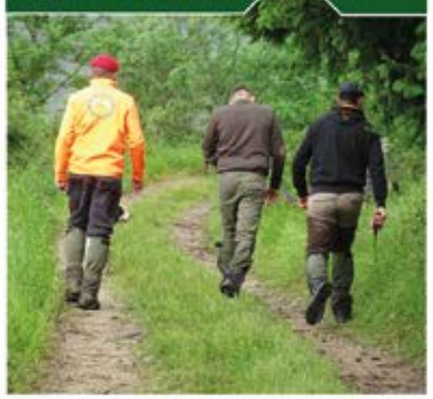

RÉGULATION DES ESPÈCES

D'une façon générale, les chasseurs ont un rôle prépondérant dans la régulation des espèces même si ce n'est pas la seule finalité du chasseur.
Les mairies sont souvent sollicitées par leurs administrés face à la prolifération de certaines espèces qui peuvent occasionner des dégâts. C'est le cas du ragondin, espèce dite invasive, qui pose des soucis sur les berges, mais aussi sur les habitats des zones humides type roselière.
D'autres espèces occasionnent des désagréments sur les bâtiments publics par leurs déjections tels que les pigeons de clocher ou les corbeaux freux ou encore les fouines dans les combles.
Elles font naturellement appel aux chasseurs ou aux piégeurs locaux pour réguler ces animaux responsables de dégâts.

CONNAISSANCE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les chasseurs ont une très bonne connaissance de leur territoire (présence d'espèces, localisation et utilisation de l'espace par la faune, problèmes d'incivilités...). En lien avec les exploitants agricoles, ce sont des acteurs auprès des collectivités pour aménager le territoire différemment et reconstituer le bocage. Ils sont acteurs dans les projets de plantation de haies (près de 15 km/ an à l'échelle départementale) et dans la réhabilitation de mares. Ces habitats sont favorables à de nombreuses espèces et contribuent à la sauvegarde voire au développement de la biodiversité. Ils implantent également, toujours avec les agriculteurs, des cultures favorables à la faune.
Ils peuvent aussi accompagner une collectivité dans l'acquisition de terrains via leur Fondation Nationale si d'un point de vue conservation des habitats, cela se justifie.

250 HA DE CULTURES IMPLANTÉS POUR LA FAUNE SAUVAGE / AN

150 KM DE HAIES PLANTÉS DEPUIS 2000

120 MARES RESTAURÉES PAR AN

3 400H/AN POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA FAUNE

10 000 PERSONNES SENSIBILISÉES À L'ENVIRONNEMENT / AN

Le musée de la cravate et du textile

Que s'est-il passé au musée en 2021 ?

Une exposition originale

«Le Bureau en friche #07 Usine Loire-Piquet».
Du 12 juin au 7 novembre.

Cette exposition a vu le jour grâce à un projet d'éducation aux arts et à la culture financé par la Communauté de Communes Forez-Est, l'Éducation nationale, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la région et la CAF. Elle se divisait en 2 espaces :

■ **Les œuvres des artistes du collectif « Le Bureau en friche » basé à Tarare.**
Le point de départ de leur travail est l'exploration de friches industrielles à la recherche d'indices, de traces et d'objets abandonnés. Ensuite, à partir de leur collecte, ils créent des œuvres d'art dans le but de faire vivre la mémoire du lieu et de poursuivre la création.
C'est ce qu'ils ont réalisé dans les étages non rénovés de l'ancienne manufacture Loire-Piquet (actuel musée). Ainsi, une quinzaine d'oeuvres d'art plastique ont été imaginées : vidéos, photos, linogravures, sérigraphie, photographies, maquettes, insectes.

■ **Les créations des enfants** du centre de loisirs et du périscolaire de Panissières, des écoles de Violay et St Barthélemy Lestra ainsi que du lycée de Néronde.
Bruno Rosier, artiste plasticien du collectif, est intervenu dans ces différents établissements pour expliquer sa démarche et initier les enfants à certaines pratiques artistiques.
Grâce à leurs contributions, la table d'orientation en Terre de tisseurs a été réalisée. Elle est agrémentée d'insectes imaginés à partir d'objets de récupération, d'impressions au tampon, de motifs dessinés par les enfants et imprimés sur des tissus grâce à Sotexpro.

Une façon originale de redécouvrir l'histoire textile de la région et les communes qui composent Terre de tisseurs.

Une soirée exceptionnelle : l'apér'O musée de juillet.

Un apéro a pu être maintenu cette année et ce fût un grand succès !
Une centaine de personnes ont partagé cette belle soirée organisée en partenariat avec le Château du Rozier et la Communauté de communes Forez-Est.
Après une visite du musée et la démonstration de tissage par les bénévoles, petits et grands ont apprécié le spectacle de la Compagnie Bémol alliant musique fanfare festive, jeux avec le public, chants, chorégraphies et humour !

■ **Le tournage d'un film sur le textile en Forez-Est :** avec la documentariste Charlotte Pouch (« Des bobines et des hommes » 2017) et les élèves du CAP Force de Vente du Lycée des Monts du Lyonnais de Chazelles-sur-Lyon. Les jeunes ont filmé et enregistré des tisseurs, ourdisseuses, gareurs dans différentes usines de Panissières et alentours afin de mettre en lumière les femmes et les hommes qui fabriquent les étoffes de qualité réalisées dans les Montagnes du Matin.
Le film sera terminé en décembre et des projections seront organisées au printemps 2022.

Et aussi...

Les journées du patrimoine avec la visite insolite des étages du musée avant leur restauration, la découverte du fonctionnement de la machine à vapeur, une lecture sur le thème des arbres avec la Cie Lalalachamade et les démonstrations de tissage. Les ventes de la boutique du musée sur le marché de Panissières et la vente de Noël.
L'accueil de classes et de groupes adultes pour des visites guidées et ateliers tout au long de l'année.

Que vous prépare le musée pour 2022 ?

■ Malgré la fermeture au public (voir article sur le projet et les travaux), **l'association prévoit plusieurs manifestations** afin de garder un lien avec ses visiteurs les plus proches et avec les habitants de Panissières et des alentours.

■ **Nous vous donnons donc rendez-vous à l'été 2022 pour deux apér'O musée festifs.**
N'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook ou Instagram pour suivre notre actualité !

■ **La 4e édition des 48h de la création textile est prévue** du 31 mars au 3 avril pour mettre en lumière les magnifiques tissus fabriqués par les entreprises locales. (voir article ci-après).

Panissières

Le musée de la cravate et du textile

Un nouveau projet pour le musée et pour Panissières, élaboré avec vous…

Le site de l'ancienne manufacture Loire-Piquet, actuel musée, sera l'objet de travaux d'agrandissement et de rénovation durant les mois à venir.

Le musée va donc être fermé au public durant toute l'année 2022 et certainement l'année 2023.

Pendant cette fermeture, l'ensemble de l'équipe de bénévoles se mobilisera pour trier et inventorier les objets réunis dans la collection du musée et en attente de traitement. Le mobilier sera ensuite déplacé, pour laisser place au chantier.

Un important travail est aussi programmé pour élaborer un nouveau parcours de visite entièrement repensé et modernisé. L'association des Amis du Musée souhaite mettre l'accent sur les femmes et les hommes du tissage, le développement durable dans le textile, les entreprises actuelles et leurs productions. L'art fera également son entrée dans l'exposition permanente, pour nous questionner sur la place des tissus dans notre quotidien. L'objectif est d'affirmer le musée comme « lieu de vie » ouvert et accessible à tous, notamment aux familles. Vous disposerez des informations sur l'avancée du projet, qui nous permettra à tous de nous impliquer dans le dynamisme de notre commune.

En effet, un projet de tiers-lieu concernant la totalité du site de la Manufacture Loire-Piquet est en train de prendre forme et d'émerger grâce à la sollicitation d'artistes locaux, d'habitants, grâce au travail de l'association des amis du musée et grâce à la volonté affirmée de la municipalité de faire de Panissières un creuset culturel.

L'idée d'offrir un lieu ouvert aux habitants et aux associations autour de la thématique textile a germé au sein de la commission municipale Culture, Patrimoine et Tourisme. A ce jour, certains potentiels sont bien identifiés : possibilité d'accueillir une ressourcerie textile, un atelier créatif (fablab), une résidence d'artistes, un lieu de convivialité, et bien sûr le musée, dans sa version renouvelée… Mais ces possibilités ne sont qu'une ébauche et sont amenées à évoluer en fonction de vos attentes et celles exprimées par nos voisins impliqués, proches ou plus éloignés.

Ces travaux sont organisés et pilotés par la municipalité. Forte du souhait du devenir de Panissières comme « Petite Ville de demain », consciente des contraintes budgétaires qui lui sont imposées, la mairie a l'opportunité de financements européens (programme Leader) pour choisir un bureau d'étude et recruter une ou un responsable de projet sur l'année 2022. Leur mission sera de définir les modalités de réalisation du tiers-lieu, de recueillir les avis et de fédérer l'action des habitants, des associations et des partenaires autour de ce projet.

Un tiers-lieu, qu'est-ce que c'est ?

Un lieu ouvert à tous, à mi-chemin entre votre maison, votre lieu de travail et vos loisirs. Il est mis en œuvre par un collectif et évolue selon les envies et les besoins des habitants.

Un tiers-lieu propose des activités variées, pour apprendre à fabriquer soi-même, pour échanger et discuter avec d'autres, pour se retrouver dans une ambiance conviviale.

Il existe de nombreux tiers-lieu en France et tous sont différents, selon le site et les besoins du territoire. On y trouve parfois une salle de spectacle, un centre de loisirs, une association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), un espace de co-working ou encore un café associatif…

A vous de créer celui de Panissières !

Si ce projet vous interpelle, n'hésitez pas à prendre contact avec :

- **la mairie : mairie@panissieres.fr – 04 77 27 40 40**
- **le musée : musee@panissieres.fr – 07 84 32 74 56**

Les 48 h de la création textile de retour !

Vous les attendiez depuis 4 ans, les voilà enfin !!

Les 48 h de la création textile auront lieu du 31 mars au 3 avril 2022.

Les musées de Bussières et Panissières vous donnent rendez-vous à Bussières, Montchal et Panissières pour cette 4e édition, qui aura pour thème «La Route de la soie».

Cet évènement incontournable pour tous les passionnés de tissus regroupe plusieurs animations :

- **Le concours de création :** regardez travailler sous vos yeux neuf équipes de trois personnes (2 professionnels et 1 jeune diplômé). Elles doivent réaliser une tenue avec les tissus des entreprises locales en 48h chrono, selon le thème **«Un voyage entre Orient et Occident : la Route de la soie, le métissage des cultures».** Du jeudi 31 mars à 13 h au samedi 2 avril à 13 h à la salle d'animation de Panissières. Ouverture au public : vendredi 1er avril de 10 h à 20h - samedi 2 avril de 10 h à 15 h (vote du public de 13 h à 15 h),

- **Le marché textile :** Retrouvez tissus et accessoires de mode en vente sur les stands des créateurs et producteurs locaux. Le petit plus : le stand «Terre de tisseurs» pour acheter des coupons de tissus des entreprises des Montagnes du Matin.

NOUVEAUTÉ 2022 : des démonstrations de savoir-faire. Vendredi 1er avril (de 14h à 20h)-samedi 2 et dimanche 3 avril (de 10 h à 18 h), dans l'ancien atelier de confection de Linder à Bussières,

- **Le défilé spectacle :** venez vivre une soirée exceptionnelle ! **Le couturier ardéchois Stéphane V Couture vous emmène en voyage sur la Route de la soie** avec un spectacle créé spécialement pour l'événement ! Le défilé est aussi l'occasion de découvrir les créations du concours.

NOUVEAUTÉ 2022 : deux représentations sont proposées : samedi 2 avril à 20 h et dimanche 3 avril à 16 h à la salle polyvalente de Montchal. Remise des prix du concours le dimanche.

- Tout au long de l'événement, les organisateurs -le musée du tissage et de la soierie à Bussières et le musée de la cravate et du textile à Panissières- vous proposent **des expositions et des animations autour de la Route de la Soie.** Le musée de Panissières étant fermé pour travaux, cette année, les animations auront lieu à la Ferme Seigne. Vendredi 1er avril de 14 à 18 h, samedi 2 et dimanche 3 avril de 10 à 18 h.

- L'office de tourisme Forez-Est organise des visites d'entreprises textiles des Montagnes du Matin pendant l'événement.

Programmation à venir, voir le site :
https://www.terredetisseurs.com/

- **Le projet «Au fil de Forez-Est»:** en partenariat avec la Communauté de communes de Forez-Est, ce projet permet à différentes écoles, structures et associations de réaliser des étendards en lien avec le thème «la Route de la soie». Ils seront exposés dans les différents lieux de l'événement.

Appel à bénévoles :

Vous avez envie de participer à la mise en valeur de notre savoir-faire local ? Vous souhaitez prendre part à l'organisation des 48 h de la création textile ? Nous avons besoin de bricoleurs et de bras pour installer les salles, de personnes sympathiques pour l'accueil du public sur les différents sites, de vendeurs pour le stand de coupons de tissus, de modèles homme et femme pour sublimer les tenues de Stéphane V couture, de maquilleuses et coiffeuses pour emmener le public en voyage…

Si vous vous reconnaissez,
n'hésitez pas à nous contacter !!

- **Emmanuelle Bernard, musée du tissage et de la soierie : 04 77 27 33 95**
- **Julie Desnoyer, musée de la cravate et du textile : 07 84 32 74 56**

Pour tout savoir sur les 48 h de la création textile :
https://www.terredetisseurs.com/
Suivez-nous sur : Facebook et Instagram

Panissières

Les Panissiérois à l'honneur

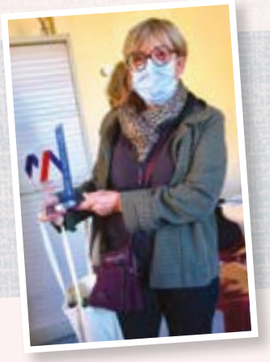

■ Lors de la cérémonie des Trophées des Maires de la Loire 2021, **Panissières a reçu le trophée de l'Aménagement du Territoire** grâce à son engagement de métamorphoser et d'embellir le centre -bourg.

■ Christian Mollard a eu l'honneur de remettre le **Trophée du Savoir Faire à l'entreprise EUROMAG** à l'occasion de la soirée des Trophées de l'Economie organisée par la Communauté de communes de Forez-Est

■ **La Joyeuse Boule de Panissières** s'est vu décerner pour la deuxième année consécutive le Label Développement. Dans le classement français du nombre de licenciés, cette association sportive se classe 8ème.

■ Après une carrière de danseur, **Romain Bottinelli** s'est reconverti dans le cinéma. Il a présenté en avant-première au Cinéma Beauséjour, son documentaire sur la guerre d'Algérie intitulé : **« Ce que la guerre a fait de nous »**.

■ **Stéphane Giroud,** jeune Panissiérois de 24 ans, a remporté la finale nationale de la coupe de France de burger en créant **« Le Cafi Ligérien »**. 5 ans après avoir été «meilleur apprenti boulanger de France et primé pour « la meilleure viennoiserie revisitée »».

■ **Une exposition collective «Galerie de Culottées» a rendu hommage à 36 femmes du Roannais d'hier et d'aujourd'hui. Yvonne Savoini,** aujourd'hui décédée, était l'une de ses femmes d'exception car elle a su gérer seule un atelier de tissage à Panissières.
Et pourtant comme elle l'affirmait «le tissage est avant tout un travail collectif».
Cette exposition va voyager tout au long de l'année 2022 (Lentigny, Roanne, St-Romain-d'Urfé).

■ Petite fille d'Albert Jaubert co-fondateur de l'entreprise «Jaubert et Gayet» qui deviendra «Euromag», **Anouck s'est spécialisée dans l'escalade de vitesse et a participé aux Jeux Olympiques de Tokyo.**

Office de tourisme Forez-Est

L'office de tourisme Forez-Est vous accompagne toute l'année !

Evénements, visites guidées, randonnées, boutique, billetterie… Tout au long de l'année, l'office de tourisme Forez-Est vous propose ses nombreux services tout en contribuant à la valorisation du territoire. Découvrez les temps forts de l'année 2022 sur Forez-Est !

Du 25 au 28 mars 2022 - Un pôle tourisme au comice de Feurs
Le comice agricole, événement emblématique de la ville de Feurs, accueille près de 70000 visiteurs chaque année. Pour cette nouvelle édition, du 25 au 28 mars 2022, un pôle tourisme, organisé par l'office de tourisme, sera présent dans le parc du château du Rozier. Au programme : découverte du territoire et animations variées pour mettre en avant la richesse touristique du département.

Du 25 au 27 mars 2022
Le salon du randonneur de Lyon
L'office de tourisme sera présent à la 14ème édition du salon du randonneur de Lyon. A cette occasion, sera présenté pour la première fois le tout nouveau GRP® Terre de Tisseurs en Forez. Il s'agit d'un parcours de 150km à travers 24 communes du territoire alliant randonnée et découverte du patrimoine textile de Forez-Est. Ce parcours, comme l'ensemble des circuits de randonnée du territoire, sera dès lors disponible sur le site **www.rando-forez-est.com**

Du 31 mars au 3 avril 2022
48h de la création textile
Organisé par le Musée du Tissage et de la Soierie de Bussières et le Musée de la Cravate et du Textile de Panissières, les 48h de la création textile est le rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de tissus ! Cette manifestation biennale rassemble musées, entreprises, artisans, créateurs et jeunes diplômés autour des savoir-faire textiles d'hier et d'aujourd'hui. En 2022, la 4ème édition aura pour thème : «La Route de la soie». A cette occasion, l'office de tourisme vous proposera plusieurs visites d'entreprises textiles du territoire. Plus d'infos sur **www.terredetisseurs.com**

Avril 2022 – Une nouvelle saison pour les Détours de Forez-Est
Chaque année, l'office de tourisme propose une sélection de visites guidées d'avril à octobre. Au programme ; des visites de villes et villages, des visites spéciales familles, des visites insolites, des visites d'entreprises (et notamment des entreprises textiles en Terre de tisseurs) ou encore des balades accompagnées à pied et à vélo. Plus d'infos sur **www.visites-forez-est.com**

Juillet 2022
Lancement de la billetterie des saisons culturelles du territoire
Les quatre bureaux d'information touristique de Forez-Est proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du territoire. Certaines saisons ouvrent les réservations dès début juillet. Rappelons que la billetterie pour les saisons culturelles, ainsi que pour de nombreux évènements et spectacles ponctuels, est disponible toute l'année à l'office de tourisme. Plus d'infos sur **www.forez-est.com**

Juillet-août 2022
Les accueils hors les murs
Tout au long de l'été, l'office de tourisme se déplacera sur des événements, sur Forez-Est et ses alentours, afin de présenter ses services et de promouvoir le territoire. Des conseillèr(e)s en séjour seront présent(e)s avec un stand aux couleurs de l'office et proposeront aux touristes comme aux locaux de nombreuses idées de sorties, de découvertes et de balades sur le territoire. Documentation touristique, boutique, animations, jeux… venez nous rencontrer !

Octobre 2022
Le mois des saveurs Foréziennes
Chaque année depuis sa création, l'office de tourisme Forez-Est met à l'honneur les métiers de bouche du territoire lors du Mois des saveurs Foréziennes. Des ateliers et balades gustatives sont programmés pour mettre en valeur les restaurateurs, producteurs et artisans du goût du territoire. Un programme gourmand pour petits et grands. Plus d'infos sur **www.visites-forez-est.com**

Décembre 2022
La boutique de Noël
Les bureaux d'information touristique de Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières ont une boutique avec de nombreux produits locaux : produits alimentaires, cosmétiques, bijoux, poteries, coffrets cadeaux, etc. Des cartes cadeaux pour des sorties locales sont également disponibles ainsi que des chèques cadeaux valables dans certains commerces du territoire. A l'approche des fêtes, c'est l'occasion de trouver des idées de cadeaux originaux tout en contribuant à mettre en lumière le savoir-faire local. Plus d'infos sur **www.forez-est.com**

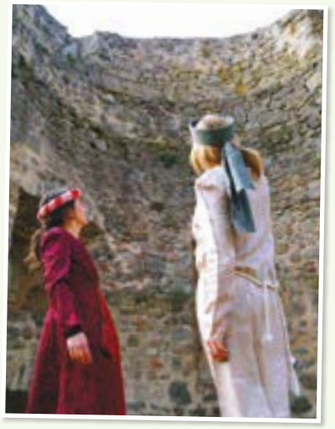

R.I.A.P.E.

Le Relais d'Information d'Accueil Petite Enfance des Collines du matin

Le Relais constitue un lieu d'échanges et de rencontres ouverts aux :

- **PARENTS** (pour les informer par exemple sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné),
- **PROFESSIONNELS** de la petite enfance (informer les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance par exemple) ;
- **ENFANTS** (en proposant des activités d'éveil et en favorisant le décloisonnement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, ludothèques, centres sociaux, etc.)

Il couvre les communes de Panissières, Montchal, Cottance, Jas, Rozier en Donzy, Saint Barthélémy Lestra, Essertines en Donzy et Saint Martin Lestra.

Il est géré par la Communauté de Communes de Forez-Est.

«Sur place» à Panissières, ou en itinérance sur St-Martin-Lestra, St-Barthélémy-Lestra, Rozier-en-Donzy et depuis peu Montchal, **Judicaëlle et Raphaëlle proposent des activités variées pour les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles agréées. La venue ponctuelle d'intervenants extérieurs ravie petits et grands !**

RECHERCHE
Assistant(s) maternels !

L'Assistant(e) Maternel(le) est un(e) professionnel(le) agréé(e) par le Président du Département. Il accueille à son domicile des enfants contre rémunération. Pour exercer cette activité professionnelle, un agrément est obligatoire. Il est un gage de respect des normes sur le plan de l'hygiène et de la sécurité du logement, de la santé et de l'épanouissement des enfants.

Pour exercer, après avoir obtenu l'agrément, vous devez effectuer une formation de 120h prises en charge par le Département.

L'assistant maternel contribue au bien-être des enfants et a un rôle éducatif, tout en respectant les demandes des parents.

Depuis plusieurs années, le nombre d'assistants maternels diminue et il y a peu de nouvelles recrues pour cette profession, ce que déplorent certains parents qui font le choix d'un accueil INDIVIDUEL.

Il est important que de nouvelles personnes assurent la relève et le RIAPE tend à promouvoir la profession.

Vous avez des questions concernant cette profession ?

Vous souhaitez plus de renseignements ?

N'hésitez pas à contacter :

Raphaëlle GOUGAUD
Relais d'Information Accueil Petite Enfance
Communauté de Communes Forez-Est
2 rue Denis Boulanger – 42360 Panissières
Tel. : 04 77 28 68 35
Mail. : ram.panissieres@forez-est.fr

COMMUNE	ADRESSE	RÉFÉRENT	JOURS DE PERMANENCE	TÉLÉPHONE	MAIL
BALBIGNY 42510	Point Rencontre Emploi L'Arche 7 Place de la Libération	Pauline Mannino	Lundi 9h30-12h00	07 71 91 70 23	pre.balbigny@forez-est.fr
CHAZELLES-SUR-LYON 42140	Centre socio-culturel L'Equipage 16 rue de St Galmier	Christine Gigandon	Lundi et Vendredi 9h00-12h00	04 77 54 95 03 06 37 94 72 14	pre@calequipage.fr
FEURS 42110	Point Rencontre Emploi 11 avenue Jean Jaurès	Myriam Mathias Magali Bourrat	Mardi et Jeudi 9h45-12h30	04 77 26 64 12	pre.contactfeurs@forez-est.fr pre.referentfeurs@forez-est.fr
MONTROND-LES-BAINS 42210	CIE Montrond 97 rue Pierre Frénéat	Christine Thiollier	Lundi, mardi et jeudi 14h00-17h00	04 77 94 67 95	cie@montrond-les-bains.fr
PANISSIÈRES 42360	Point Rencontre Emploi 2 rue Denis Boulanger	Pauline Mannino	Jeudi 9h30-12h00	04 77 27 63 14	pre.panissieres@forez-est.fr
VEAUCHE 42340	Point Rencontre Emploi Maison du Parc 2 rue Michel Laval	Nathalie Hakimian	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9h00-12h00	04 77 54 36 35	pre.veauche@forez-est.fr

Sur rendez-vous les autres jours

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CARS Région

Au 1er septembre 2021, la Région a repris la compétence transports interurbains et scolaires dans sa totalité. Par souci de cohérence, une seule marque «Cars Région» est désormais déployée. Cette harmonisation sera en particulier visible sur vos territoires avec un changement progressif de l'ensemble des poteaux d'arrêts pour implanter un modèle régional unique, fonctionnel et esthétique.

De ce fait, l'ensemble des lignes régionales connait un renommage. Ainsi l'ancienne ligne régulière «Panissières- Feurs» dénommée 304 devient L34.

infos pratiques

Commune de Panissières

Les évènements et dates, communiqués dans la présente, sont transmis sous réserve d'éventuelles annulations ou reports liés au contexte sanitaire, pour lesquels la responsabilité de la Mairie de Panissières n'est pas engagée.

Vie associative DATE À RETENIR :

- **5 Mars 2022 :** Nettoyage de printemps
- **19 Mars 2022 :** Commémoration FNACA
- **19 Mars 2022 :** Fête de la St Patrick – Comité des Fêtes
- **23 Mars 2022 :** Don du Sang
  Salle d'animation – de 15h30 à 19h
- **26 Mars 2022 :** Demi-décades Classes en 6
- **31 Mars – 03 Avril 2022 :** 48h de la création
  Musée de Panissières et Bussières

FOREZ_EST tourisme

Tél. 04 77 28 67 70

HORAIRES *Office de tourisme*

- LUNDI : 14h00-18h00
- MERCREDI – VENDREDI : 09h00-12h00 / 14h00-18h00
- SAMEDI : 09h00-12h00

HORAIRES *de la Mairie*

Panissières

- LUNDI - JEUDI - VENDREDI : 09h00-12h00 et 13h30-17h00
- MARDI : 10h00-12h00 et 13h30-17h00
- MERCREDI : 9h00-12h00
- SAMEDI 09h00-11h00

LA POSTE

HORAIRES *la Poste*

- LUNDI au SAMEDI : 10h00-12h30

CROIX ROUGE FRANCAISE

Unité locale de Feurs
15 rue R. Cassin 42110 Feurs
Tél.04/77/26/50/63
Assistante Sociale : 04/77/26/29/89

La Croix Rouge vient à vous...

Vous êtes seuls ou dans le besoin, affrontés à des difficultés passagères de tous ordres.

La Croix Rouge se met à votre écoute :
Dates : mardi 11 janvier, mardi 25 janvier, mardi 8 février, mardi 22 février de 15h45 à 16h30, parking Simone Veil (entre la mairie et la résidence Arc en Ciel)

CENTRE ITINERANT DES RESTOS DU CŒUR

Campagne d'hiver 2021/2022

DISTRIBUTION ET INSCRIPTION

Tous les vendredis, à compter du 26 novembre 2021, à partir de 13 h 30.

Salle de Musique
24 rue de l'Egalité à Panissières

En respectant les gestes barrières liés à la crise sanitaire.

Vous pouvez également nous joindre pour des renseignements ou inscriptions :
07 64 24 51 93

Retrouvez les infos de la commune sur www.panissieres.fr

Démarches administratives, liste des associations, tarifs communaux, liste des logements vacants, les comptes rendus des conseils, les dernières actualités...

Et restez connectés grâce à illiwap

Panissières

PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement militaire permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et l'inscription d'office sur les listes électorales.

Depuis janvier 1999, tout français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile.

Documents à produire ?

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille

Quand s'inscrire ?

Dès le jour des 16 ans et dans les 3 mois suivant.

Régularisation :

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Comment s'inscrire ?

Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées
Soit par Internet

Inscription en ligne via le téléservice sur :www.service-public.fr

Création d'un compte en quelques clics.

La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Les pièces exigées doivent être numérisées.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

La convocation à la JDC est automatique, elle est adressée par le Centre du Service National de Lyon entre 9 mois et 1 an après le recensement en mairie.

L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans,

PENSEZ AUX TRANSPORTS EN COMMUN

C'est pratique
C'est pas cher !

PANISSIERES - FEURS
FEURS - PANISSIERES

Renseignements horaires et accessibilité
www.auvergnerhonealpes.fr/435-loire.htm

Renseignements techniques
transports42@auvergnerhonealpes.fr

Transporteur
AUTOCARS MAISONNEUVE
Tél. 04.77.27.01.71

PANISSIERES - SAINT-ÉTIENNE
SAINT-ÉTIENNE - PANISSIERES
Le Vendredi

Renseignements horaires et accessibilité
www.auvergnerhonealpes.fr/435-loire.htm

Renseignements techniques
transports42@auvergnerhonealpes.fr

Transporteur
2TMC
Tél. 04.77.58.13.00

Flyers
(horaires arrêts)
disponibles
à l'Office du Tourisme

2 €

Etat civil - décembre 2021 à décembre 2022

Bienvenue aux nouveau-nés

- **Albane TERRADE DUTEL** est née le 5 Décembre 2020
- **Maëlys BEZOUH** est née le 19 Décembre 2020
- **Macha COULON** est née le 26 Janvier 2021
- **Louna RAMPON** est née le 10 Février 2021
- **Naé BEFORT** est née le 15 Février 2021
- **Robin CROZET** est né le 6 Mars 2021
- **Elena, Sophie PRAS** est née le 7 Mars 2021
- **Nathan CHORGNON** est né le 28 Avril 2021
- **Emy CHABAUD** est née le 1er Juillet 2021
- **Agathe, Marie, Maxime HENRY DUCREUX** est née le 7 Juillet 2021
- **Marceau, Adrien CHADUIRON** est né le 21 Juillet 2021
- **Roméo, Amand, Charles HOAREAU** est né le 27 Juillet 2021
- **Mïa, Rose, Florine SEUX** est née le 15 Octobre 2021
- **Alba, Mencia EGIDIO** est née le 28 Octobre 2021
- **Catalyna GUILLOT** est née le 31 Octobre 2021
- **Nino DESSALES** est né le 5 Novembre 2021
- **Jules BOURRAT** est né le 26 novembre 2021

Toutes nos félicitations aux nouveaux mariés

- **Patrick JENNEN et Evelyne, Jeanine, Fernande BONVALET**, se sont mariés le 6 Février 2021
- **Sylvain DUCREUX et Hélène, Marie, Maud HENRY**, se sont mariés le 10 Avril 2021
- **Baptiste COQUARD et Marie, Françoise, Anne-Claire STOFFEL**, se sont mariés le 24 Juillet 2021
- **Sébastien, Sylvain, Roger COLOMB et Aurélie VIAL**, se sont mariés le 14 Août 2021
- **Yohann, Gérald ARQUILLIERE et Corinne, Jeanine, Michèle LACAND**, se sont mariés le 4 Septembre 2021

Nos sincères condoléances aux familles de…

- **Georges, Maurice DIRE** (époux MORLOTTI) le 4 Décembre 2020
- **Antonin, Louis GENET** (époux VERNAY) le 7 Décembre 2020
- **Marinette BOEUF** (veuve VADEBOIN) le 15 Décembre 2020
- **Colette, Bernadette CHEVALIE**R (veuve CHEVRIER) le 16 Décembre 2020
- **Lucien, Antoine MELAY** (veuf FERLAY) le 22 Décembre 2020
- **Stéphane, Jean GONNET** (veuf GAREL) le 26 Décembre 2020
- **Marie Louise Claudine THIZY** (veuve TARDY) le 27 Décembre 2020
- **Pierre, Joannès MATHELIN** (époux TROTTET) le 28 Décembre 2020
- **Michel, Lucien, Bernard LIEB** (veuf STACHOWIAK) le 31 Décembre 2020
- **Suzanne, Charlotte, Henriette PATAUD** (veuve CHAVOT) le 3 Janvier 2021
- **Colette, Marguerite, Marie-Jeanne BOURRAT** (épouse GRAS) le 11 Janvier 2021
- **Marthe, Clotilde JACQUET** (veuve THIMONIER) le 1er Février 2021
- **Thérèse, Marie DEUST** (veuve FAYE) le 14 Février 2021
- **Joseph, Marius YVOREL** (veuf GAREL) le 18 Février 2021
- **Albert, Michel MOLLON** (époux SAIGNE) le 8 Mars 2021
- **Juliette, Jeanne, Marthe BOICHON** (veuve GUILLOT) le 13 Mars 2021
- **André, Louis PERRET** (veuf MONTAGNON) le 17 Mars 2021
- **Jeannine, Marinette ODIN** (veuve CHARRETIER) le 26 Mars 2021
- **Germaine, Marie, Perrine BOINON** le 2 Avril 2021
- **Paul, Alfred, Gaston PONCET** (veuf DESPORTES) le 16 Avril 2021
- **Andrée, Marie, Louise VERNAY** (veuve THIMONNIER) le 21 Avril 2021
- **Thérèse, Etiennette PÉAN** le 27 Avril 2021
- **Marie-Louise TISSEUR** (veuve BAILLY) le 11 Mai 2021
- **Bernadette, Marie, Josiane BERNE** le 12 Mai 2021
- **Juliette, Suzanne GUILLAUME** (veuve CHIRAT) le 7 Juin 2021
- **Colette, Hélène, Jeannine PROST** (épouse MEILLAND) le 26 Juin 2021
- **Marie, Antoinette RIVOLLIER** le 6 Juillet 2021
- **Marie, Madeleine BLANC** (épouse FRANÇON) le 13 Juillet 2021
- **Jean, Pierre BADIEU** le 15 Juillet 2021
- **Thérèse, Claudia, Maria CHEVRIER** (épouse DUCREUX) le 23 Juillet 2021
- **Henri, Marie BERNICHON** (époux FOREST) le 4 Août 2021
- **Claudius DUCREUX** (veuf MARTIN) le 4 Août 2021
- **Chantal, Yvonne PASTOORS** (épouse LEMAIRE) le 10 Août 2021
- **Ivan, Maurice, Joannès BONNASSIEUX** (époux PARDON) le 12 Août 2021
- **Marie Louise Pierrette BAB**E (veuve VERRIERE) le 23 Août 2021
- **Raymonde, Antonia GUERPILLON** (veuve JOUBERT) le 24 Août 2021
- **Marie-Louise HAMON** (veuve TOUZET) le 4 Septembre 2021
- **René, André, Jean COILLET-MATILLON** (veuf GUILLERMARD) le 5 Septembre 2021
- **Anne Marie PRAILE** (épouse GACON) le 6 Septembre 2021
- **Eliane DEGAUGUE** (veuve BARNAUD) le 18 Septembre 2021
- **Jeanne, Adrienne MACHABERT** (veuve RAYNAUD) le 19 Septembre 2021
- **Hubert dit Albert BRUEL** (veuf BOINON) le 21 Septembre 2021
- **Eric, Jean, René GAUCHIER** (époux DREVETON) le 21 Septembre 2021
- **Jeanne, Marinette CHAZOT** le 24 Septembre 2021
- **Georges, Constant PATEY** (époux LAVENANT) le 3 Octobre 2021
- **Sauveur BUSSUTTIL** (époux CATANESE) le 14 Octobre 2021
- **Raymond, Daniel SERRAILLE** (époux GOUTTE) le 16 Octobre 2021
- **Marinette GIRAUDIER** le 25 Octobre 2021
- **Marcel, Alexis BOCHARD** (époux CHADUIRON) le 20 Novembre 2021
- **Claudette, Eléonore FOYATIER** (veuve BANDIERA) le 22 Novembre 2021
- **Serge, Raymond THOMAS** (époux BERTOTTO) le 23 Novembre 2021
- **Anne, Marie, Pierrette PADET** (veuve MATHELIN) le 25 Novembre 2021
- **Julien LISTVAN** (veuf TOMASINI) le 3 Décembre 2021

Les jeux de Philippe Imbert

Jean de la Fontaine (à l'occasion des 400 ans de sa naissance)

Les mots fléchés

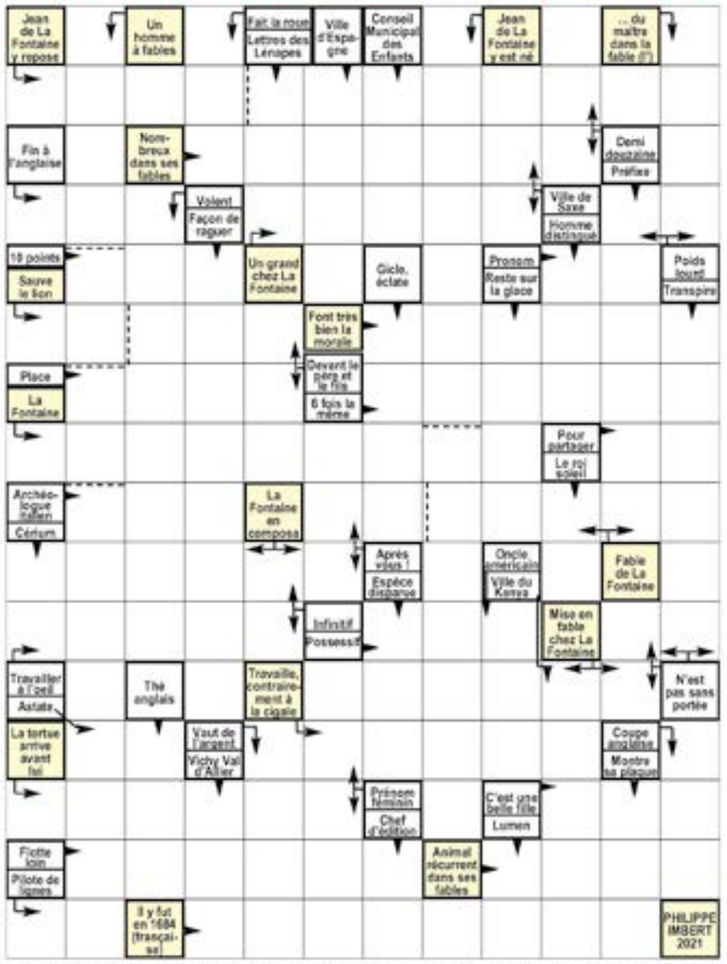

HORIZONTALEMENT : **1- Elle a eu tort de vouloir trop grossir -2- Il a préféré faire ouvrir le bec plutôt que de le clouer ! - Il a donc perdu son trésor -3-** Touché mais pas coulé - Défend les consommateurs - Fin de participe passé **-4- Sauvé par un rat, comme quoi, on a toujours besoin d'un plus petit que soi !** - Intra-muros - Astate **-5-** Romains - **A perdu la course malgré sa rapidité -6-** Exclamation - Article étranger - **Est avec le coq dans une fable de La Fontaine -7- Un pour la ville et un pour les champs (donc mot au pluriel) - N'a donc pas eu droit au fromage ! -8-** Petit protecteur - Aère un peu **-9- Il faut reconnaître qu'elle n'est pas très prêteuse - Il s'est retiré du monde -10-** Terme informatique - Tête de fée **-11- Vêtu de la peau du lion - Elle a chanté tout l'été -12- Sont deux dans une fable de La Fontaine - Ses oeufs ont de la valeur pour La Fontaine -** **VERTICALEMENT** : **A- Endroit où est entrée la belette dans une fable de La Fontaine - Un amateur des jardins -B-** Dose de rayonnement - **Il est avec le vieux rat -C-** Retournées sur la lune - Onomatopée -D- Sodium - Marquises célèbres - Drame d'Asie **-E- Ce que sont les oeufs pondus par la poule pour La Fontaine -** Langue - En ardoise - Chef d'équestre **-F-** Ville d'Italie - **Se voyant dans l'eau pour une fable -G-** Trois en évaporation - Histoire de Coluche **-H-** Déchirerai - Extraits de clip **-I-** Lettres pour la levée - Peut changer de mode - C'est pour moi **-J- Offrait un certain reflet au cerf -** Fait un article - Symbole de richesse **-K-** Fait la roue - Suite de gouttes d'eau - Paires de billes **-L- Les Animaux malades de ce mal -** Retirée de la vie active -

Le Sudoku

Une grille de Sudoku est composée de 9 carrés de 9 cases soit 81 cases. Le but du jeu est de parvenir à inscrire tous les chiffres de 1 à 9, sans qu'ils se répètent, dans un ordre quelconque dans chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque carré de neuf cases. Tout le monde peut jouer, il suffit d'être patient et surtout logique !

MOYEN

1			6			3		5
6	8	5		3				
	3		8			1		
			1	6				8
5		6				9		1
2				4	9			
		2			7		9	
						5	7	2
9		4			6			3

Les mots croisés

(pour les enfants, Force facile)

Quelques fables de la Fontaine

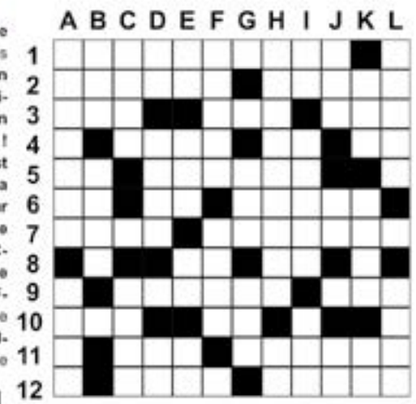

Mairie de Panissières

Rue Denis Boulanger - 42360 Panissières - Tél. 04 77 27 40 40

www.

panissieres.fr

illiwap

Suivez l'actualité et recevez toutes les informations utiles de Panissières.